

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

En ca, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

11<sup>ME</sup> ANNÉE, No 567—SAMEDI, 16 MARS 1895

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



LA TRAGÉDIE DE VALLEYFIELD—L'ASSASSIN SHORTIS TIRANT SON PREMIER COUP DE FEU SUR WILSON— Composition et dessin d'Ed. J. Massicotte

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 16 MARS 1895

## SOMMAIRE

TEXTE. — Entre-Nous, par Léon Ledien. — Chateauguay, par Benjamin Sulte. — Revues et journaux. — Notes biographiques de Mgr Langevin (avec portrait). — La Baie des Chaleurs, par Raoul Renault. — La banque du Peuple. — La tragédie de Valleyfield. — Carnet du *Monde Illustré*. — Poesie : Le bonheur, par E. Z. Massicotte. — Hérisse, par Karoli. — Une toute petite histoire, par François Rival. — La mode. — Monologie, par René Thémaud. — Usages et coutumes, par Ann Sèph. — Variété : Les élections (avec gravure). — Rapport annuel de la banque du Peuple. — Jeux et récréations. — Feuilletons : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin ; Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES. — La tragédie de Valleyfield : L'assassin Shortis tirant son premier coup de feu sur Wilson ; La tragédie de Valleyfield : Portraits de l'assassin Shortis, des victimes, ainsi que des principaux personnages concernant cette terrible affaire (double page). — Portrait de Mgr Langevin, le futur archevêque de Saint-Boniface. — La mode : Toilettes de ville et de réception.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Les millionnaires américains s'amuse ; les uns se marient, d'autres divorcent, le plus grand nombre se plaisent à plumer les pigeons à deux pieds, sans plumes et certains vont même jusqu'à ennuier les miséreux.

M. et Mme Vanderbilt, gens ridiculement riches, mariés depuis vingt ans, viennent de faire prononcer leur divorce par la cour suprême de l'Etat de New-York.

Tous deux vivaient en paix depuis de longues années mais

..... une poule survint,  
Et voilà la guerre allumée.

Quand je dis une, c'est manière de parler, car ce n'est que la dernière qui a motivé la

bataille légale qui vient de se terminer par la victoire de l'épouse.

M. Vanderbilt, comme beaucoup d'autres millionnaires du reste, ne sachant que faire de son temps, s'amuse à donner des coups de canif dans son contrat de mariage, tant et si bien qu'il en avait fait une dentelle qui tenait à peine et sa femme n'a pas eu grand effort à faire pour le déchirer tout à fait.

Tous les torts étaient du côté du mari, il ne s'en est pas défendu, mais ce qu'il y a d'étrange dans cette affaire c'est de voir l'épouse outragée demander, non seulement la destruction légale du lien qui l'unissait au mari volage, mais exige de celui-ci une toute petite rente annuelle de deux cent cinquante mille dollars.

Dans notre petit monde, on est plus fier que cela.

On ne divorce pas d'abord et quand une femme, poussée à bout par la mauvaise conduite de son mari, se sépare de lui on ne la voit jamais exiger de son tyran des sommes folles comme l'a fait cette grande dame américaine.

Mais il paraît que nous ne pouvons pas comprendre ces choses-là. L'intelligence de ces sortes d'affaires n'arrive qu'avec les millions.

Autre singularité de ce divorce : la femme a le droit de se remarier, mais le mari ne le peut pas... dans l'Etat de New-York ! Partout ailleurs il est libre de faire ce qu'il voudra.

\* \* M. Astor, autre Américain déplorablement millionnaire aussi, s'amuse, lui, à faire des misères à un pauvre diable qui a commis un crime vraiment pendable, et s'il échappe à la corde, ce ne sera certainement pas la faute de son richissime compatriote.

John Gravey—c'est le nom du miséreux—ne sachant où reposer sa tête, un soir d'hiver que la bise traversait ses haillons, avisa tout-à-coup le splendide hôtel Astor, tout illuminé, et, voyant les cheminées lancer dans la nuit des nuages de fumée, se dit qu'il devait faire chaud là-dedans et qu'il serait bon de dormir sous ce toit, qu'il supposait hospitalier.

Ne voulant déranger personne, John prit l'escalier de service et arriva sous les combles, dans une chambre de servante, qu'il jugea inoccupée, puis qu'on n'y voyait ni jupons, ni chapeaux, objets qui traînent généralement dans les chambres de servantes.

Il ne s'était pas trompé. Le lit était doux, la température à point, tout était propre, bien tenu, que voulez-vous qu'il fit ?

Il se coucha, dormit à poings fermés, si bien même que, l'aube venue, ses ronflements sonores attirèrent l'attention des occupants des chambres voisines.

Grand émoi dans le palais ! On envoya quérir un policeman, qui cueillit sans pitié le malheureux au moment où il nageait en plein rêve de bonheur, et on le traîna au temple de Thémis sous accusation de "conduite désordonnée."

Désordonnée lui parut un peu raide, d'autant plus raide que, s'il avait été vu couché dehors, on l'aurait également accusé de conduite désordonnée ou de vagabondage, ce qui revient à peu près au même, de sorte que, couché dedans ou dehors, il était sûr d'être coffré.

Les miséreux sont malheureux malgré eux. John n'avait rien volé, rien abimé, rien sali, son seul crime était d'avoir dormi sous le même toit qu'un archi-millionnaire, mais il n'en fut pas moins condamné à cinq dollars d'amende.

Hélas ! ce jour là, John dut penser au divin crucifié, qui n'avait que la pierre pour oreiller sur le bord du chemin, et se dire que les Bal-

thazars du dix-neuvième siècle sont semblables à ceux d'autrefois, sans plus de pitié pour Lazare qu'aux temps bibliques.

La condamnation prononcée par la cour de police ne satisfait pas M. Astor qui fit arrêter une seconde fois John sur accusation de tentative de vol dans une maison habitée.

Pour le coup, l'affaire se corsait, et les journaux commencèrent à s'intéresser à cette lutte entre les millions et la misère.

Plusieurs avocats vinrent spontanément offrir leurs services au pauvre prisonnier, la presse paya les frais et l'affaire fut soumise au jury qui rapporta, on ne sait trop pourquoi, un verdict de "coupable de s'être introduit illégalement dans une maison."

Comme d'après la loi de l'Etat de New-York il n'existe pas de délit pareil, ce verdict ne signifiait absolument rien, mais un juge—un monsieur qui a des idées très vagues sur l'équité et la justice—supposant dit-il, que le jury avait omis d'ajouter les mots "dans l'intention de voler" prit sa plus belle plume, les écrivit sur le document officiel et condamna John à un an de prison.

Les protecteurs du condamné en appelèrent de ce jugement et, après de longues procédures et des plaidoiries sans fin, l'arrêt du juge fut cassé et la cause renvoyée devant la cour de police.

John n'est donc pas encore au bout de ses tribulations et, si on n'abandonne pas la poursuite, l'affaire pourra durer longtemps, avec cette différence toutefois que ce n'est plus précisément avec le pauvre que lutte le millionnaire mais avec le public.

Le congrès devrait bien faire une loi permettant de poursuivre les gens qui abusent de la permission d'être riches et sots.

\* \* Une aventure de millionnaire un peu plus gaie que les deux précédentes est celle de Mlle Gould, sœur du Plutus de ce nom.

Mlle Gould vient d'épouser M. de Castellane et de lui apporter deux millions de dollars de dot, ainsi que quelques maisons de ville et de campagne.

Ce mariage a fait beaucoup gloser. On a voulu le comparer à tant d'autres unions entre héritiers de noms et héritiers de dollars, on a prétendu que ce n'était ni plus ni moins qu'un marché et que l'épousée n'avait fait qu'acheter un nom en prenant mari.

Tout cela ne me paraît pas du tout prouvé, bien au contraire, et je proteste de toutes mes forces contre cette interprétation méchante. J'ai vu les photographies des jeunes époux. Mlle Gould est fort jolie et M. de Castellane est très beau garçon, jeune, distingué et même riche. Le couple est donc parfaitement assorti et, puisque le hasard a voulu qu'il tombe deux millions de la corbeille de la mariée, tant mieux ce sont deux millions de dollars qui passent en France.

Nos cousins d'outre mer y gagneront de plus l'avantage d'avoir une française de plus, une jeune et charmante femme qui saura aimer sa nouvelle patrie.

\* \* Il vint de mourir à Paris un journaliste brillant et vigoureux, Auguste Vacquerie, qui fut comme on le sait un des admirateurs les plus passionnés de Victor Hugo.

Voici une de ses plus belles pièces, admirable plaidoyer contre l'ignorance. C'est un sourd qui parle à un illettré :

Je suis sourd. Si c'est ce qui te fait rire,  
Tu n'es pas très bon. Que puis-je pour toi  
Cependant ? Pour être entendu de moi,  
Voici mon carnet, tu n'as qu'à m'écrire.

Ne sais-tu pas ? Non ? Et les incomplets,  
Tu crois que c'est nous ! Au moins tu sais lire ?  
Non plus ! En ce cas, c'est à moi de rire.  
Je ne suis pas sourd, et c'est toi qui l'es.

Moi sourd ? J'ai quelqu'un qui veut bien me suivre  
Partout où je vais, et dont l'entretien,  
Sans te rabaisser, vaut au moins le tien,  
Et je n'en perds pas un mot. C'est ce livre.

Le monde qui parle à ma surdité  
Peut avec ton monde accepter la joie.  
J'ai mes rossignols : les vers, et j'ajoute  
Qu'ils chantent l'hiver, eux, comme l'été.

Je ne t'entends pas, quel destin sinistre !  
Ni le chien qui jappe après mes talons,  
Ni l'âne qui braie, ni dans les salons  
Tous les intrigants louer le ministre.

Ni dans les cafés tous les polissons  
Du front du génie insulter le lierre.  
J'entends Cervantès, Tacite, Molière  
Et Dante, Sophocle et moi, nous causons.

Nul éloignement n'éteint ni n'altère  
Mon ouïe énorme. Un journal ouvert,  
Et j'entends d'ici parler le Cap Vert,  
Je suis l'auditeur de toute la terre

Et de tous les temps ! J'entends les débats  
Du Forum, et ceux du Pnyx, et Socrate  
Pardonne sa mort à sa ville ingrate,  
Et ce que lui dit son démon tout bas.

Et le premier mot prononcé par l'homme  
Sous le regard d'or du premier soleil,  
Et, quand le serpent souffle son conseil,  
Le bruit des dents d'Eve à travers la pomme !

Tu vois que j'ai droit d'être le moqueur :  
Je ne le suis pas, quelque droit que j'aie :  
Les infirmités n'ont rien qui m'égaie,  
Moi. Je te plains, fils, du fond de mon cœur.

Le sourd est celui qui ne sait pas lire.  
J'ai pitié de toi ! j'ai pitié de toi !  
Apprends l'alphabet, vite !—et laisse-moi.  
Pauvre petit sourd, écouter Shakespeare,

On a pu critiquer ses œuvres et ses idées,  
mais ses adversaires les plus déclarés ont  
rendu hommage à sa sincérité, à son honnêteté  
et à son indépendance.

\*\*\* L'hiver est rude en Europe, bêtes et  
gens en souffrent, et tout le monde en parle.  
Un journal parisien, entre autres, publie les  
lignes suivantes :

Bien pénibles sont les détails que publie notre confrère  
sur les effets de la température parmi les hôtes, bien involontaires,  
du Jardin des Plantes. Malgré toutes les précautions prises,  
et notamment la création d'un Palais d'Hiver où on les empile,  
ils souffrent lamentablement, les pauvres petits pays chauds  
à quatre pattes.—quoique la nature prévoyante ait donné à chacun  
d'eux les ressources nécessaires pour battre la semelle sans le secours  
de personne,—ce que ne fait aucun d'eux. Pourquoi ? Je me le demande.  
Peut-être tout bonnement parce que l'idée ne leur en est pas venue  
et que personne ne la leur a donnée. Puissent ces lignes tomber  
quelque jour sous leurs yeux et leur faire comprendre cette supériorité  
qu'ils ont sur les bipèdes : *O fortunatos nimium sua si bona norint quadrupedes !*

Il faut convenir, du reste, que pour certains d'entre eux, la nature  
ne s'est pas comportée en marâtre, si nous nous en rapportons à l'intéressante  
communication de M. Sauvinet, qui est l'un des plus expérimentés  
*managers* de notre grande ménagerie nationale.

Or, M. Sauvinet a observé chez les animaux qui font à la ménagerie  
un séjour prolongé, une singulière faculté d'adaptation au climat,  
qui se traduit par un accroissement marqué de la toison : "Le poil  
de l'animal des pays chauds transportés en France prend, au bout  
de quelques années de séjour, une longueur et une épaisseur bien plus  
grandes que chez ses congénères demeurés dans le pays d'origine."

Comme le dit joyeusement notre spirituel confrère, il est bien regrettable  
que la nature n'étende point jusqu'à notre pauvre humanité cette précieuse  
faculté de toisonner proportionnellement à la rigueur du climat.  
Pourquoi ne nous pousserait-il pas des ulsters ou des pelisses,  
avec des bonnets fourrés ou tout au moins des chapeaux de soie ?  
comme vient aux grands fauves des toisons supplémentaires, qu

représentent, sous la forme la plus avantageuse et la plus économique,  
le poil mobile dont l'industrie humaine, bien à tort, on le voit, s'attribue le monopole.

\*\*\* Vous parlerai-je des crimes dont notre  
pauvre pays vient d'être le théâtre depuis  
quinze jours ?

Non.  
Je n'aime pas la publicité que l'on donne à ces horribles choses.

Les récits des belles et bonnes actions me  
plaisent mieux, et je voudrais que tout le  
monde partageât mes idées, mais la masse pré-  
fère ce qui est laid.

Tant pire !

*Benjamin Sulte*

CHATEAUGUAY

I



Il est venu un brave homme me  
demander pourquoi j'ai localisé  
la bataille dite de Châteauguay,  
à la ravine Bryson, alors que les  
auteurs du temps (1813) disaient  
que l'affaire s'est passée à La  
Fourche.

Ceci ne me surprend pas, puis-  
que la Fourche, située à cinq ou  
six milles au-dessus de la coulée  
Bryson, en remontant la rivière  
Châteauguay, avait été occupée

par de Salaberry, ensuite par le général Hampton  
et que ce dernier partit de là pour descendre  
la rivière et fût arrêté dans sa marche  
au moment où il avait rassemblé toutes ses  
forces et se croyait irrésistible. Salaberry,  
retranché derrière la coulée Bryson, lui livra  
bataille et l'obligea à s'en retourner.

Si, comme le prétend un autre observateur  
qui m'a gratifié de sa conversation, Salaberry  
n'a engagé que la moitié des 590 hommes qu'il  
avait sous la main et a remporté une victoire,  
cela ne représente qu'un coup heureux à la  
guerre et non pas un triomphe éclatant, je  
réponds que, à la guerre, le résultat est tout.  
La colonne tant redoutée de Hampton, devait  
atteindre le lac Saint-Louis, et prendre Mon-  
tréal non défendu. Repousser ce corps, le met-  
tre en déroute, faire en sorte qu'il rentre aux  
Etats-Unis, c'était plus que Salaberry n'espé-  
rait ; il a néanmoins parfaitement débarrassé  
la rivière Châteauguay de cet envahisseur et  
laissé Montréal libre. Cela avait lieu aux ap-  
proches de l'hiver. Partie gagnée dans ces  
conditions, c'est partie qui recommencera  
peut-être l'été suivant—mais les Américains  
ne sont pas revenus dans le Bas-Canada.

Montréal a été sauvé par la journée du 26  
octobre 1813.

Qu'importe que trois cents hommes seule-  
ment l'aient sauvé !

Si le général Prévost avait amené mille  
hommes à Salaberry, il était possible que nos  
gens plussent devant les cinq mille de Hamp-  
ton, car il n'y a pas de plaisir à combattre un  
contre cinq ; mais se voyant un contre quinze  
ou seize, les Canadiens y mirent de l'entête-  
ment, de la folle bravoure, et leur chef sut ad-  
mirablement tirer parti de leurs dispositions.  
Va sans dire que les hommes voyaient et ad-  
miraient les préparatifs si intelligents faits  
par Salaberry pour se défendre en cet endroit.  
Tout concourrait à leur inspirer du courage.  
On ne saurait imaginer ce qu'il peut y avoir  
de valeur dans une poignée de soldats qui

s'enflamment d'un même et unique sentiment  
en présence d'un grand obstacle.

Je n'admets pas que l'on qualifie les six ou  
sept attaques du 26 octobre, dirigées par  
Hampton contre Salaberry, depuis neuf heures  
du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi,  
de "fusillade au coin d'un bois" puisque l'as-  
sailant n'eut rien de plus pressé, après cela,  
que de retourner à la frontière, en semant le  
terrain de morts et de blessés.

Les historiens américains feignent de men-  
tionner en passant l'incursion de Hampton—  
sans la rattacher à aucune tactique, comme une  
chose en l'air, et par là ils suppriment tout le  
chapitre de la défaite de ce général.

L'un des principaux officiers de Hampton  
disait : "Per-onne n'avoue maintenant avoir  
appartenu à l'armée de Châteauguay." La  
honte qui couvrait ces militaires fait assez  
l'éloge des nôtres.

L'adjudant général King, de l'armée améri-  
caine, examinant les opérations de Hampton,  
dit que le plan de ce général, une fois rendu à  
Ormstown, "était de détacher le colonel Purdy  
avec l'élite de sa troupe et la première brigade,  
qui formaient la meilleure partie de sa force,  
à travers la rivière et, par une marche de nuit,  
atteindre le gué à la gauche de l'ennemi, passer  
de nouveau la rivière à cet endroit et, à l'au-  
rore, attaquer l'arrière de l'ennemi.

La brigade d'Izard, devait à la même heure,  
se porter sur le front de bataille de l'ennemi.

L'exécution de ce plan fut honteusement  
manquée dans toutes ses parties. La colonne  
de Purdy, probablement égarée, tomba dans  
une embuscade, fut bientôt battue et mise en  
déroute ; celle d'Izard, après avoir nourri son  
feu quelque temps, reçut ordre de se mettre  
en retraite."

Souvenons-nous que Hampton et Wilkinson  
envahissant le Bas-Canada pour prendre  
Montréal, avaient dans leurs mains les deux  
plus belles armées que les Américains eussent  
équipées depuis le commencement de la guerre.  
Le Haut-Canada venait d'être conquis par une  
autre armée américaine. L'heure était solen-  
nelle.

Salaberry défait Hampton, Wilkinson se  
décourage en apprenant ce désastre et bat en  
retraite ; le Bas-Canada est sauvé, le Haut-  
Canada délivré, la guerre cesse, ou à peu près  
des ce moment.

Une fusillade au coin d'un bois ! . . .

*Benjamin Sulte*

REVUES ET JOURNAUX

Le deuxième numéro du *Monde Moderne Illustré* est tout à  
fait à la hauteur de ce à quoi nous nous attendions. Une  
foule d'articles des plus variés, enrichis de dessins artis-  
tiques, forment le sommaire de cette revue et la rend, sans  
aucun doute, l'une des publications les plus intéressantes du  
jour. On s'abonne à Paris, no 5, rue Saint-Benoit.

Le numéro 7, de *La Quinzaine*, est également très inté-  
ressant. A lire : *Sous les Galons*, nouvelle par Jean Rol-  
land ; *La Révolution de l'Edil de Nantes*, étude par le vi-  
comte de Broc ; *Bêtes et gens de lettres*, spirituelle causerie  
par G. Docquois ; *A Benjamin Godard*, poésie par Serge  
Rello ; *Chronique théâtrale*, par Martinville, etc. Bureau,  
62, rue Miromesnil, Paris.

Un journal que tous les hommes sérieux devraient lire,  
c'est le *Journal des Débats*, édition hebdomadaire, repro-  
duisant les meilleurs articles parus dans les différentes édi-  
tions quotidiennes du journal français le mieux renseigné et  
le mieux rédigé. On s'abonne chez Joseph Genest, agent  
général pour le Canada, 1950, rue Ste-Catherine, Montréal.  
En vente au numéro dans les principaux dépôts de la ville.



MGR. LANGEVIN, qui sera sacré archevêque de Saint-Boniface le 19 courant

## NOTES BIOGRAPHIQUES

Mgr Louis-Philippe-Adélaïde Langevin, né le 23 août 1855, à Saint-Isidore, comté de Laprairie, appartient à une ancienne famille canadienne ; son père, M. F. T. Langevin naquit à Varennes, au commencement de ce siècle, et sa mère était Mlle Maria-Paméla Racicot, fille de M. le notaire Racicot, du Sault-au-Recollet, sœur de M. l'abbé L. Racicot, chanoine en chapitre de la cathédrale de Montréal.

\* \*

Il y avait alors à Saint-Isidore un Français M. Maucotel, né en Lorraine, qui, avec sa femme, tenait dans le village une école élémentaire. C'est de Mme Maucotel que celui qui devait être le successeur de Mgr Taché, apprit à prononcer et à écrire ses premières lettres. M. Maucotel lui fit ensuite achever les études préparatoires au cours classique.

\* \*

En 1867, il entra au collège de Montréal où il compléta son instruction ecclésiastique ; de 1875 à 1878, il est professeur dans ce collège et au grand séminaire, et en 1879, à peine devenu diacre, nous le retrouvons exerçant les mêmes fonctions au collège Sainte-Marie, à Montréal ; en 1881, il entra chez les Oblats, à Lachine, qui étaient alors dirigés par le R. P. Boisramé, et l'année suivante, il prononça ses vœux devant le R. P. Joseph-Eugène-Antoine, alors provincial des Oblats au Canada, et actuellement premier assistant général de cet ordre à Paris.

\* \*

Tour à tour missionnaire diocésain à l'église Saint-Pierre de Montréal, et professeur au collège d'Ottawa, il devint en 1893, directeur du grand séminaire, sous-doyen de la Faculté de théologie, professeur de théologie

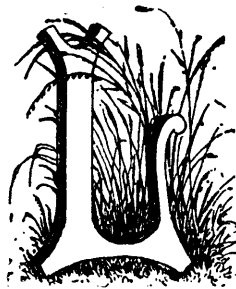
morale et d'éloquence sacrée, tout en étant chapelain du couvent de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Ottawa, et assistant chapelain au Bon-Pasteur de cette même ville.

\* \*

C'est le 1er juillet 1893 qu'il fut envoyé à Saint-Boniface comme secrétaire des missions à la demande expresse de Mgr Taché ; l'année suivante, il était nommé curé de Sainte-Marie de Winnipeg et occupait encore ce poste quand mourut Mgr Taché, à la fin de juin dernier. Il fut élu comme successeur de cet homme remarquable sur le siège métropolitain de Saint-Boniface, par bref du 8 janvier 1895.

## LA BAIE DES CHALEURS

(Suite)



LA Baie de Gaspé a des avantages qui la rendent une des places les plus importantes de ces mers, au point de vue maritime. Elle possède un excellent mouillage, un havre capable de contenir une nombreuse flotte et fut déclarée port libre en 1862 ou 1863. (\*)

Le bassin de Gaspé est accessible aux vaisseaux d'un fort tirant d'eau. Cette année, deux ou trois frégates qui ont visité Montréal et Québec, s'y sont rendues sans encombre.

Après avoir fait un court arrêt à Douglassville, dont la population s'élève à quatorze cent soixante-huit âmes, le bateau reprend sa

(\*) Notes de voyage par J. A. Guénard, 1872.

course pour ne s'arrêter qu'au Bassin de Gaspé, terme de son voyage.

Gaspé est un des endroits les plus pittoresques que j'aie vus. Le Bassin de Gaspé, dans lequel se jettent les rivières Darmouth ou Nord-Ouest et York ou Sud-Ouest, est encaissé entre deux magnifiques collines, aux flancs verdoyants et en partie défrichés. Echelonnés çà et là, on aperçoit de jolies villas et des maisons de ferme avec leurs bâtiments groupés tout autour. Du côté sud du Bassin, qu'un service régulier de petits bateaux-passeurs relie au côté nord, se trouve un magnifique parc et une superbe résidence ayant appartenu à la famille LeBouthiller.

A environ quinze milles de Gaspé, git une mine de pétrole qu'une compagnie américaine a achetée. Cette compagnie se propose de faire l'exploitation de cette mine sur un grand pied d'ici à peu de temps.

Un des premiers habitants de Gaspé fut M. Charles Robin. Il venait de l'île de Jersey, dans la Manche. Il vint s'établir à Gaspé vers l'année 1773.

Quelques années plus tard, plusieurs autres le suivirent et, aujourd'hui, les descendants de ces premiers émigrants sont assez nombreux. Ils se sont presque tous adonnés à l'industrie de la pêche, et c'est à Charles Robin que revient l'honneur d'avoir, le premier, compris la valeur des pêcheries de la Baie des Chaleurs.

Il fonda plusieurs établissements, entre autres à Paspébiac, à Percé et à Grande-Rivière. Ses descendants sont aujourd'hui à la tête de la plus grande exploitation de pêche du Canada. Ils ont de nombreux établissements dans la Gaspésie et dans le Labrador.

Gaspé était le terme de mon voyage. Après un séjour de trois fois vingt-quatre heures à cet endroit, je reprenais le bateau, un dimanche soir, pour revenir sur mes pas, ayant l'intention d'arrêter en passant aux différents endroits qui étaient de nature à m'intéresser.

Le bateau laisse Gaspé tous les lundis et jeudis, sur les quatre heures du matin, et lorsque les amarres furent lâchées, Morphée me berçait depuis longtemps déjà dans ses bras enchanteurs.

Nous sommes généralement rendus à Grande-Rivière quand la cloche du déjeuner vient nous tirer de notre sommeil illuminé de rêves fantastiques. Je ne sais pas si c'est la même chose pour tout le monde, mais lorsque je voyage en bateau je fais invariablement, en rêve, des pêches mirobolantes. C'est sans doute pour me dédommager de ma déveine lorsque je pêche en réalité. J'explique ces rêves par le travail surnaturel que fait mon estomac, pour digérer la surabondance de victuailles que j'ingurgite, lorsque je voyage sur mer.

Tout le long de la côte, le bateau ramasse des passagers, en grande partie parmi les passagers de seconde classe, de pauvres diables qui laissent leur village et leur cabane de pêcheurs pour aller gagner du pain ailleurs.

Sur les onze heures, nous atteignons New-Carlisle, où je laisse le bateau pour me rendre, en voiture, le lendemain, à Saint-Charles de Caplan, terminus actuel du fameux chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Le lendemain après-dîner, dans une méchante voiture, je laisse New-Carlisle pour Caplou, distance d'environ six lieues. Ce trajet en voiture ne manque pas d'intérêt. Nous longeons la falaise sur presque tout le parcours de la route. La voirie, sur tout le littoral de la Baie des Chaleurs, est bien supérieure à celle de la plupart des villages de la province de Québec. Le chemin public qui traverse la vallée de la rivière Métapédia et longe ensuite la Baie des Chaleurs, est aussi carrossable que la plus belle route de nos campagnes.



Avant d'atteindre Bonaventure, qui est bâtie sur une pointe, nous passons sur un pont en bois de plusieurs arpents de long, auquel on a donné le nom de pont Robitaille, d'après l'honorable Théodore Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

J'ai fait un court arrêt à Bonaventure pour visiter l'église dont on m'avait vanté, avec raison, la beauté ! Cette église est, sans contredit, un des plus beaux temples sinon le plus beau de la péninsule gaspésienne. L'extérieur n'a pas d'apparence, mais l'intérieur est admirablement bien fini. La voûte est peinte à fresque, et ses nombreuses figures allégoriques présentent un magnifique et imposant coup d'œil, de nature à inviter les fidèles à la piété et à la ferveur.

Mais, si l'église de Bonaventure annonce la richesse de la paroisse, par contre, celle de Saint-Charles de Caplau nous fait présumer la pauvreté et même la misère de l'endroit. Vraiment, il fait mal au cœur, en pénétrant dans cette humble demeure du Seigneur, de voir dans quel état de dénuement elle se trouve. Cependant, cette paroisse dont l'érection canonique remonte à 1867, devrait être plus avancée. Espérons que le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, qui provisoirement son terminus à cet endroit, va contribuer à son développement et que, dans quatre ou cinq ans, l'église de Caplau pourra soutenir avantageusement la comparaison avec n'importe quel autre temple de la Baie des Chaleurs.

A Caplau, j'ai pris le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et je me suis rendu sans arrêt jusqu'à Carleton, distance d'environ trente-cinq milles.

Carleton est un des endroits les plus achalandés par les touristes de toute la Baie des Chaleurs. Plusieurs familles vont là, chaque année, dépenser leurs vacances. Comme station balnéaire, Carleton est un des endroits les plus propices, à l'exception, toutefois, de Port Daniel, où l'on vient d'inaugurer un grand hôtel qui sera ouvert pour de bon le printemps prochain. De même que presque tous les endroits de la Baie des Chaleurs, Carleton est un village propre, érigé sur le bord de la grève. L'eau est moins froide, naturellement, qu'à New-Carlisle et Port Daniel.

Le bureau central de la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs se trouve temporairement à Carleton. Le printemps prochain, il sera transporté à New-Carlisle, chef-lieu du comté de Bonaventure.

La compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs a tellement occupé l'opinion publique, il y a une couple d'années, que je me crois justifiable d'en parler un peu.

Inutile pour moi de faire l'historique de cette voie ferrée depuis que la construction en a été décidée. Les journaux vous ont ennuyés avec tous ces détails plus ou moins stériles. Je ne vous ferai part que de la condition actuelle de la ligne et de ce que l'on se propose de faire dans un avenir rapproché.

Grâce aux renseignements que m'a donnés M. D. S. McCarthy, le courtois gérant du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, je suis en mesure de vous donner des détails qui, sans aucun doute, ne manqueront pas de vous intéresser un tantinet.

*Raoul Renauld*

(La fin au prochain numéro)

## LA BANQUE DU PEUPLE

Comme le prouve le rapport annuel de la banque du Peuple, cette institution financière vient encore de traverser une année bien prospère. Les profits nets se sont en effet élevés à \$114,280, sur lesquels \$84,000 ont été distribués aux actionnaires, et \$42,857 portés au compte des profits et pertes.

Ce résultat réellement étonnant, si l'on considère l'état de calme profond subi par les affaires commerciales et financières, durant les douze derniers mois, fait grandement honneur à l'esprit d'entreprise et d'initiative du bureau d'administration de la banque du Peuple, autant qu'à la prudence et à la profonde connaissance des affaires manifestées par MM. Jacques Grenier, président, et J. S. Bousquet, gérant de la banque du Peuple.

Cette institution a maintenant des succursales nombreuses et est appelée à rendre au pays de grands services. De nouveaux arrangements, conclus depuis peu, lui donnent, en effet, la faculté de négocier avantageusement sur les marchés étrangers les valeurs des municipalités, des gouvernements et autres corps publics ; c'est là une heureuse innovation dont le public prendra certainement note et dont il se hâtera, espérons-le, de profiter, pour le plus grand bien du pays.

## LA TRAGÉDIE DE VALLEYFIELD

(Voir gravures)

Les journaux quotidiens ont tous parlé de la terrible tragédie qui vient de se dérouler dans la manufacture de coton de Valleyfield. Dans la nuit du 1er au 2 de ce mois, un jeune homme nommé Shortis, natif d'Irlande, et arrivé au Canada depuis deux ans environ, s'est présenté vers dix heures et demie du soir à la manufacture, au moment où M. Lowe, le caissier, comptait l'argent destiné à la paie des ouvriers.

Après avoir causé amicalement avec celui-ci et deux autres employés qui se trouvaient là, MM. H. Wilson, Arthur Lebœuf et Jack Loy, fils du maire de Valleyfield, Shortis demanda au caissier de lui montrer le revolver que celui-ci tenait placé près de lui, afin de l'examiner. M. J. Lowe enleva les cartouches de l'arme et la passa à Shortis qui s'amusa à la nettoyer pendant près d'une heure, puis la remit à Lowe qui la recharga immédiatement. Presque au même moment, Shortis reprit le revolver sous prétexte de voir le nom de la fabrique d'où il sortait, et, rapidement il tira deux coups sur Wilson qui fut atteint à la joue et à la hanche. Le jeune Loy courut au téléphone : aussitôt il reçut une balle qui le foudroya, et Shortis se précipitant sur le téléphone en arracha le récepteur.

Le caissier, se voyant perdu, sauta sur l'argent et s'élança avec Arthur Lebœuf dans la voûte de la manufacture, dont il referma vivement sur lui la lourde porte. Wilson voulut s'y réfugier également, mais ne put y réussir, et essaya sans en être atteint, deux coups de feu de Shortis. Il se précipita dans le bureau du gérant, Shortis en défonça la porte et une lutte terrible s'engagea entre lui et sa victime qui parvint à se dégager et à s'enfuir dans le corridor, où il faisait très noir. A ce moment, le gardien, Maxime Lebœuf, qui prenait son lunch dans la salle des machines, entendit du bruit et, accourant dans le corridor, rencontra l'assassin qui, abandonnant Wilson, dut soutenir une lutte effroyable contre Lebœuf, qu'on retrouva plus tard percé de trois balles.

Se souvenant alors du fugitif Wilson, l'assassin se remit à la poursuite du malheureux, qui s'était caché sous un établi, et lui tira de nouveau une balle qui, à ce qu'il crut, acheva le blessé. Revenant alors au bureau, il se lava les mains, la figure, nettoya ses habits et chercha à persuader à Lowe et à Lebœuf de lui ouvrir la porte de la voûte où il s'étaient réfugiés, et qu'il croyait fermée, tandis qu'il n'eût eu qu'à en tourner lui-même la poignée pour l'ouvrir toute grande sans aucune difficulté. Lowe lui répondit qu'il ne pouvait le faire lui-même, mais qu'en faisant faire deux tours à gauche au bouton de combinaison, lui, Shortis, pourrait ouvrir la porte. Celui-ci obéit et, sans s'en douter, ferma la voûte complètement. Furieux de se voir trompé, il me-

naça de mettre le feu, il essaya tous les moyens de persuasion : naturellement, tout fut en vain. Il se mit donc en devoir, avec une barre de fer, de démolir la voûte.

Mais, pendant ce temps, Wilson était revenu à lui, et descendant avec mille peines dans la chambre des chaudières, il y rencontra un des chauffeurs M. Nap. Delisle, à qui il put à peine dire que Shortis l'avait blessé ainsi que Maxime Lebœuf. Il était alors près d'une heure et demie du matin. Un des chauffeurs couru aussitôt chercher le Dr Sutherland qui, après avoir pansé le blessé, fit avertir M. Sparrow et M. Smith, administrateurs de la compagnie.

Puis, accompagné de M. Delisle, il se rendit au bureau où ils pensaient que Loy respirait encore. Shortis ne les avait pas entendus arriver et fut si surpris qu'il se rendit sans résistance. MM. Sparrow et Smith arrivaient au même instant et demandèrent à Shortis si c'était lui l'auteur de tant de crimes. Il répondit en levant la tête avec insolence : " C'est moi qui ai tout fait ! "

Lowe et Lebœuf appelèrent alors, du fond de la voûte, M. Smith leur ouvrit : il était deux heures et demie et ils étaient enfermés depuis onze heures ! quelques instants de plus, et ils seraient morts asphyxiés !

Le lendemain s'ouvrit l'enquête du coroner ; Shortis fut confronté avec ses victimes, mais ferma les yeux pour ne pas les voir, disant qu'on pouvait le tuer et qu'il ne demandait que cela ! Le jury à l'unanimité a déclaré que John Loy et Maxime Lebœuf étaient mort de la décharge d'une arme à feu faite sur eux par Shortis.

L'assassin a été transporté de la prison de Beauharnois à celle de Montréal, et son procès se fera en cette ville, aussitôt que son père qui est parti d'Angleterre pour le Canada sera arrivé ici.

Jamais, peut-être crime plus atroce n'avait été commis en ce pays, et ce procès sera sans doute l'un des plus émouvants qui aient eu lieu dans la ville de Montréal.

Dans la double page consacrée aux illustrations de ce triste événement, M. Lebœuf est représenté avec madame Lebœuf : c'était le seul portrait qui restait de lui et que nous avons pu nous procurer, chez M. Martin, photographe, à Valleyfield.

## CARNET DU "MONDE ILLUSTRE"

Léon XIII, en raison de l'épidémie de grippe qui sévit en Angleterre, vient de dispenser les catholiques de ce pays du jeûne pendant le carême.

\* \*

La rumeur que le prince de Naples va prochainement épouser la princesse Maude de Galles est de nouveau mise en circulation.

\* \*

Le concert annuel des aveugles de Nazareth se donnera mercredi, le 24 avril, dans la grande salle du Monument National. Ce concert ne manquera pas d'attirer cette fois encore tous les amis de la musique. Le programme est des plus attrayants. On y fera entendre Massenet, Delibes et Adam, et l'on sait à quels artistes l'interprétation de ces ouvrages est confiée ! En effet, les jeunes aveugles de cette très utile institution sont des chanteurs et des diseurs remarquables ; leur force s'affirme à chaque nouvelle occasion qui leur est donnée de paraître devant le public.

Au programme figurent les noms de MM. Dubois, Baker, Chartre, Dlle Cartier dont on sait la spéciale valeur. Enfin, M. Jehin Prume a bien voulu prêter le concours de son très grand et très souple talent. Ses brillantes auditions ont popularisé son nom dans le monde musical et il suffit bien de le nommer pour que l'on vienne applaudir la vigueur, le charme et l'élégance de son style.

Les billets sont en vente chez MM. Cadieux et Derome, No 1603, rue Notre Dame et à l'institution des aveugles de Nazareth, No 2009, rue Sainte-Catherine.

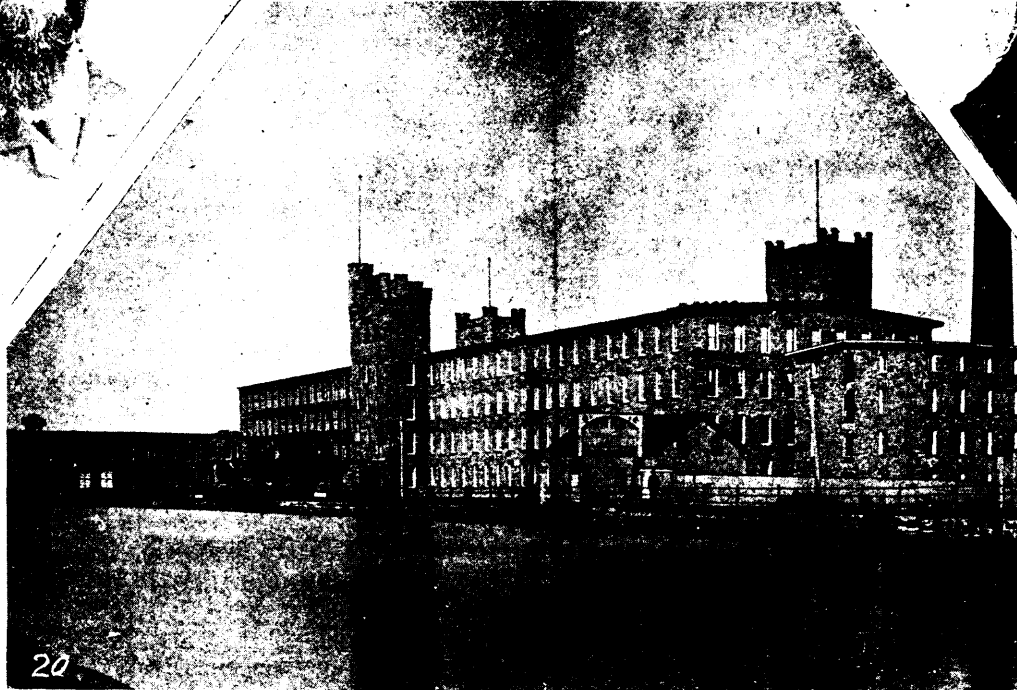
PETITE POSTE EN FAMILLE.—*Alfred B., Lévis.*—Votre article n'a pas été accepté par la rédaction.

*M. L. C., Québec.*—Nous regrettons de ne pouvoir admettre votre poésie : elle pêche trop contre les règles.

*Karoli.*—Le *Repentir* sera prochainement publié. Veuillez donc, quand vous nous enverrez de nouvelles compositions, n'écrire que sur un côté de chaque feuillet, en laissant le revers en blanc.

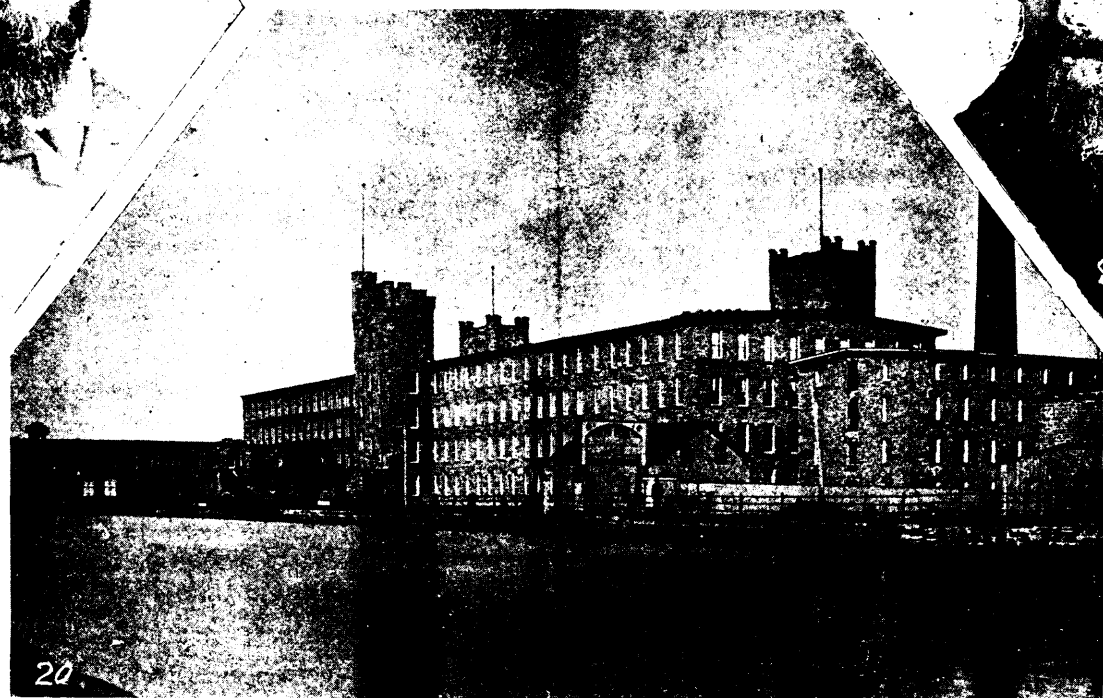
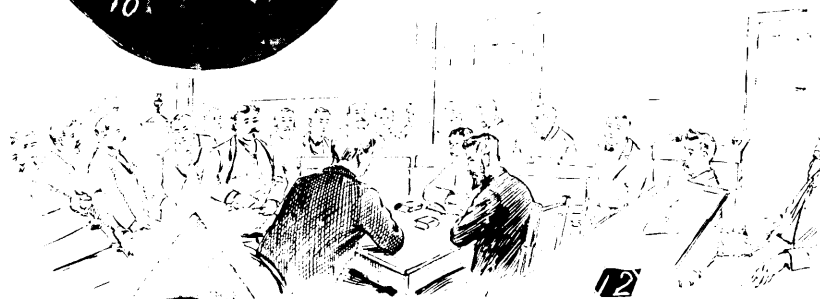
*J. T. O. S., Louiseville.*—Votre article aurait besoin d'être corrigé d'un bout à l'autre avant d'être livré à l'impression.

Une chose eût été vraiment extraordinaire dans la Révolution, c'est le règne de la Liberté.—ALBERT SOREL.



1 Shortis, en costume lors d'une récente mascarade ; 2 La victime J. Loy ; 3 La victime Maxime Leboeuf ; 4 Jack Lowe, enfermé dans la voûte ; 5 Arthur Leboeuf, enfermé dans la voûte ; 6 H. Wilson, le premier sur qui Shortis a fait feu ; 7 Shortis tirant sur Leboeuf ; 8 Shortis en costume lors d'une mascarade ; 9 La cathédrale ; 10 La cathédrale ; 11 D. McMaster, avocat de la Couronne ; 12 Enquête du coroner ; 13 Shortis menacé par la foule ; 14. Enquête préliminaire devant le magistrat Madden ; 15. Shortis tirant sur Leboeuf ; 16 La cathédrale

LA TRAGÉDIE DE VALLEYFIELD



1. Le défendeur, enfermé dans la voûte ; 2. Arthur Leboeuf, enfermé dans la voûte ; 3. H. Wilson, le premier sur qui Shortis a fait feu ; 4. Le magistrat J. Madden ; 5. Dr Sutherland, qui a arrêté Shortis ; 6. M. Simpson, gérant de la Cie ; 7. H. C. St-Pierre, avocat défendu par la foule ; 8. Enquête préliminaire devant le magistrat Madden ; 9. Shortis tirant sur Leboeuf ; 10. La cathédrale de Valleyfield ; 11. Eglise presbytérienne ; 12. Hôtel Windsor ; 13. Hôtel de Ville ; 14. La manufacture de coton,

# LA TRAGÉDIE DE VALLEYFIELD



## LE BONHEUR

I

Croyez-vous au bonheur ?

Troublante question,  
Que l'on pose parfois, certain de la réponse....  
La mienne la voici : c'est la négation !

Vous croyez à ce mythe aux plaisirs qu'il annonce  
Et pendant bien des jours vous ne songez qu'à lui.  
L'espoir de le trouver en notre vie amère,  
Pour vos yeux fatigués, c'est le flambeau qui luit.

Mais arrive la mort qui chasse la chimère  
Et vous jette sanglant au fond du noir tombeau.

II

Même s'il existait, dites-moi quel est l'être  
Qui pourrait vivre heureux en voyant le fardeau  
Des nombreuses douleurs que donne le Grand-Maitre  
A certains d'entre-nous.

S'il se trouve un sans-cœur  
Qui devant ce tableau miséreux, ne s'attriste,  
Laissez-le vivre en paix, il a droit au bonheur.

III

Pour jouir ici-bas, il faut être égoïste !

*B. Z. Masciatto*

## HÉROÏSME



La lune s'élevait dans le ciel d'un bleu sombre, ses rayons argentés glissaient furtivement dans le bois de pins avoisinant la maison de Vaillancourt. Les étoiles scintillaient radieuses, et un souffle doux comme un frôlement d'ailes agitait les feuilles des arbres.

C'était l'heure des rêveries, des confidences et du repos. Néanmoins, une certaine agitation régnait dans la cour seigneuriale ; à la lueur d'un feu de branches on voyait des soldats occupés à fourbir leurs armes. De temps en temps arrivaient des groupes de paysans les uns armés de faux, les autres de lourds fusils. La conversation devint des plus animées, le combat qui devait se livrer le lendemain à Carillon en fit tous les frais. Au bout de quelques instants l'une des portes de la vaste maison s'ouvrit et un jeune homme à l'allure militaire parut, il s'approcha des divers groupes souhaitant la bienvenue à chacun de la manière la plus cordiale. Puis élevant la voix il leur dit :

—Vous voilà tous arrivés mes braves, je crois que vous feriez bien de vous reposer immédiatement, la journée de demain sera rude et il vous faudra être sur pieds aux premiers rayons du jour.

Les soldats suivirent le conseil de leur capitaine, ils s'enveloppèrent dans leur couverture, on entendit plus qu'un léger murmure et bientôt le silence devint général. Seules, deux sentinelles surveillaient les abords du manoir.

S'étant assuré que tout était à l'ordre, Gaston de Vaillancourt se rendit dans la salle à dîner du château où, à la lumière blafarde de la lune, on voyait dans une des fenêtres une ombre noire qui paraissait immobile.

—Blanche, ma chérie, tu me sembles bien triste, dit le capitaine en s'approchant.

La jeune fille, car s'en était une, tressaillit ; elle se retourna et, à la lueur du flambeau allumé par son frère, on put voir qu'elle n'avait guère plus de seize ans. Une immense tris-

tesse était empreinte sur sa jolie figure couverte de larmes.

—Comment, tu pleures, petite sœur, je te croyais plus courageuse !

—O Gaston ! je t'en prie ne t'expose pas demain, toi seul me restes de ceux que j'aimais, si tu me manquais, que deviendrais-je ?

Un larme roula sur la joue bronzée du soldat ; il attira sa sœur dans ses bras et déposa un long baiser sur ce jeune front où la douleur imprimait déjà son sceau.

—Pourquoi pleurer, pauvre petite... je serai sous la garde de Dieu... mais... et il hésita, au cas où je succomberais, rends-toi chez notre cousine la baronne de Léry, tu seras en sûreté auprès d'elle.

—Non, dit Blanche résolument ce n'est pas chez notre cousine de Léry que je vais aller, mais bien avec toi là-bas à Carillon... et si tu succombes je mourrai à tes côtés...

—Que dis-tu ?... venir à Carillon ! !

—Oui, j'irai... tu verras que je n'aurai pas peur, je combattrai bravement... une Vaillancourt ne recule jamais.

Un éclair d'admiration passa dans les yeux du grand frère en regardant sa sœur. C'est qu'il était presque son père, à cette enfant, qui avait perdu le sien, n'étant encore âgée que de six ans. La mère était morte cinq ans auparavant. Robert, le frère aîné, avait perdu la vie à la bataille de la Monongahéla ; sa mort qui fut celle d'un héros, laissa Gaston seul protecteur de Blanche, cette dernière lui voua dès lors un amour tenant de la vénération.

Le jeune homme essaya encore de détourner sa sœur d'un pareil projet ; voyant qu'il ne pouvait vaincre sa résolution, il la força d'aller prendre quelque repos, quant à lui il prolongea sa veille jusqu'au matin.

Les premières lueurs de l'aube blanchissaient à peine la cime des arbres, que la compagnie commandée par Gaston de Vaillancourt était prête à partir.

\* \*

—Blanche, ne viens pas, je t'en prie.

—Frère, c'est inutile, je pars avec toi.

—Blanche, mon amour, laisse-toi conduire par la vieille Gertrude chez notre cousine de Léry.

—Gaston, les soldats attendent, viens !

Ce dialogue avait lieu depuis quelques minutes, dans le vestibule du manoir, entre Blanche de Vaillancourt et son frère.

Pour y mettre fin, la jeune fille ouvrit la lourde porte qui donnait accès dans la cour et s'avança, dans son costume d'amazone, vers les soldats qui s'inclinaient respectueusement.

—Mes bons amis, leur dit-elle, je pars avec vous. N'est-ce pas que vous voulez bien m'accepter comme second capitaine ?

Tous agitèrent leur fusil et s'écrièrent :

—Vive notre gentil capitaine, Mlle de Vaillancourt.

Blanche monta son cheval favori et la troupe se mit en marche pour le fort Carillon, bâti à quelques lieues de là.

\* \*

Le feu durait depuis quatre heures. Abercomby, repoussé cinq fois, fit retirer ses colonnes dans le bois afin de leur faire reprendre haleine. Au bout d'une heure, elles reparurent et commencèrent une attaque générale sur tous les points de la ligne française. De part et d'autre, la lutte fut acharnée.

Au poste le plus périlleux, les Anglais remarquèrent avec surprise une jeune fille, presque un enfant, qui s'exposait comme le dernier des soldats. C'était Blanche de Vaillancourt ; ses longues boucles brunes flottaient sur ses épaules et ses yeux noirs lançaient des éclairs. Depuis le commencement de la bataille, elle

était restée près de Gaston, sans vouloir se reposer.

Les Anglais plièrent peu à peu. Tout-à-coup, Blanche vit un grenadier écossais viser son frère ; elle n'eut que le temps de se pencher en avant et reçut, en pleine poitrine, la balle qui lui était destinée.

—Jésus ! Gaston ! !.. Et elle s'affaissa mourante dans les bras du capitaine. Celui-ci, frappé au même moment d'un coup de feu tiré au hasard, tomba, entraînant sa sœur avec lui. Il posa ses lèvres sur celles de Blanche, et le dernier soupir du frère et de la sœur s'exhala dans un suprême baiser.

Les Anglais, définitivement repoussés, se retirent en désordre ; trois mille hommes en avaient battus quinze mille.

Les troupes françaises étaient épuisées de fatigue, mais ivres de joie. Montcalm, accompagné du chevalier de Lévis et de son état-major, en parcourut les rangs pour les remercier au nom du roi.

Sur son parcours il rencontra les tenanciers de Vaillancourt, portant sur un brancard le corps de leur jeune maître, tenant sa sœur dans ses bras.

A cette vue, un voile de tristesse couvrit la figure du général, il souleva son chapeau et s'écria :

—O France ! vois comme tu es aimée de tes enfants.—KAROLI.

## UNE TOUTE PETITE HISTOIRE

Ma fillette, Louissette, a deux histoires.

La première n'est pas à son avantage.

Elle avait un petit lapin à qui elle témoignait un grand attachement.

Pendant les premiers jours de sa fièvre muqueuse, elle le prenait dans son lit, le caressait, jouait avec lui... c'était sa plus grande distraction.

Le mal ayant augmenté le lapin fut délaissé.

Pendant la maladie de l'enfant, le lapin fût-il moins bien soigné ? Toujours est-il qu'il mourut.

Quand Louissette fut rétablie, elle redemanda le lapin.

Je ne savais comment lui annoncer la fâcheuse nouvelle. Enfin, avec d'innombrables précautions, je finis par lui avouer le triste sort de son lapin.

—Quel dommage ! dit-elle toute chagrine, une fois grandi, il aurait été si bon à la broche.

N'allez pas pour cela mal juger ma Louissette.

Pour remplacer son lapin, je lui donnai un petit chat, moins susceptible d'exciter les convoitises de son appétit.

Elle ne l'aurait pas mis à la broche, celui-là ; elle s'y fut plutôt mise pour lui.

Une petite voisine pauvre, appelée à partager ses jeux, partageait aussi son amitié pour le petit chat.

La mignonne compagne étant tombée malade, ma Louissette alla la visiter. Elle l'entendit crier dans son délire : Le petit chat de mademoiselle ! le petit de mademoiselle !

Le soir, je remarquai que Louissette était toute triste. Tout à coup, elle fondit en larmes.

—Pourquoi pleures-tu, Louissette ?

—Mon petit chat !

—Tu le voudrais à la broche ?

—Oh ! le pauvre minet !

—Eh bien ?

—Je l'ai donné à ma petite voisine !

—Tu voudrais le reprendre ?

—Oh ! jamais.

Et, sautant à mon cou :

—Si je pleure, je crois que c'est de bonheur ! Je regrette bien minet, mais elle était si contente !—FRANÇOIS RIVAL.

LA MODE



TOILETTE DE VILLE (dos et devant)

Toilette de ville, en soie grise, avec appliques de drap blanc. Corsage-blouse brodé d'appliques sur les hanches, gros nœuds blancs formant basques. Manches ballon, à hauts poignets unis. Jupe à godets, très amples du bas, brodée sur le devant par des appliques en drap blanc.

Chapeau rond, en feutre noir, tout garni en dessus par un groupe de coques de ruban blanc. Mesurage : 8 $\frac{1}{2}$  verges de draps gris.



TOILETTE DE RÉCEPTION

En satin vert-saule. Corsage blanc, plissé et mis dans la jupe, sans ceinture plissée. Grand col-revers en guipure italienne. Manches empire. Jupes à godets, très ample du bas.

Capote de satin vert-saule, ornée en dessus par une draperie, avec choux et aigrette sur le côté.

Mesurage : 17 $\frac{3}{4}$  verges de satin vert-saule.

MONOLOGUE

UN MONSIEUR QUI NE VEUT PAS CHANGER SES HABITUDES

Vous vous demandez peut-être pourquoi je suis resté garçon ? Non ? Eh bien ! je vous le dirai tout de même !

J'étais grand... je le suis encore ; mince, je le suis encore ; joli garçon, je le suis encore... jeune, ah ça ! je ne le suis plus !

Rond de cuir, 6,000 francs d'appointments, quelques rentes, bien apparenté, bref, j'étais un bon parti. On me recherchait, et je n'étais pas un célibataire endurci... au contraire ; je rêvais une femme à moi, gentille, aimable, cossue... Moi, je n'étais ni buveur, ni joueur, ni nocœur, une demoiselle, quoi !

Et pourtant, tous mes mariages ont raté, tous !

Pourquoi ? parce que je ne voulais pas changer mes habitudes.

Je suis méthodique, très méthodique : lever à huit heures, chocolat à neuf, ministère de dix à onze, déjeuner à midi, cigare et sieste ; de trois à quatre, re-ministère, quatre et cinq, promenade, cinq à sept, journal, sieste, coucher à neuf, voilà ma vie, pure comme une goutte d'eau... pas de la Seine...

Je tenais essentiellement à ne pas modifier ce programme ; aussi chaque fois qu'on a dû me marier, ça a été la même chose—je suis méthodique—on me présentait, la demoiselle me trouvait agréable, sans être joli, j'étais gentillet, je m'informais si la dot était solide, après une semaine de cour—je suis méthodique—je soumettais mon programme à ma fiancée, et pstt ! elle m'envoyait promener !...

Les femmes sont bêtes... c'est bien facile à comprendre, pourtant... si j'avais eu des vices... ou même des défauts, je me serais corrigé... oh ça ! tout de suite ! mais j'avais beau m'interroger, m'analyser, me fouiller, je ne trouvais rien à changer en ma personne ni en ma vie simple, réglée, harmonique, si j'ose m'exprimer ainsi... les femmes sont bêtes... je disais :

—“ Mademoiselle, voici le détail de mon existence, je n'y changerai pas un iota... pas un... cinq heures sonnent, le moment de mon journal, vous réfléchirez, mademoiselle, à demain.”

Et le lendemain... va te faire fiche ! je n'avais plus de fiancée !

A la première, je me suis dit :

“ C'est une pécore.”

A la deuxième :

“ Mais elle est rasante !”

A la troisième... je me suis demandé le pourquoi de ces deux refus ?...

A la quatrième... j'ai continué à chercher...

A la cinquième... je n'ai pas trouvé...

A la sixième... hum !... il n'y a pas eu de sixième... et si d'aventure l'une de vous, mesdemoiselles (poétiquement) désirait :

Changer de son nom la charmante douceur...

(Solennellement), qu'elle se souvienne qu'avant tout je ne veux pas modifier mes habitudes : lever à sept, chocolat à huit... (Il se retire, murmurant à la cantonade) Ministère à dix.

RÉNÉ THÉMADEUR.

USAGES ET COUTUMES

La plus grande réserve est recommandée aux jeunes hommes à l'égard des jeunes filles et de toute femme, pour la raison que, s'ils manquent même très peu à l'extrême retenue exigée par nos mœurs, ils peuvent compromettre tout l'avenir de celle à qui ils n'ont eu souvent l'intention que de témoigner une galanterie banale.

Un jeune homme qui arrête une jeune fille dans les rues et lui parle aux yeux de tous, qui va presque chaque jour en visite chez les parents de cette jeune fille, qui fait mine en un mot de la courtoiser, s'engage pour ainsi dire envers elle, prend des attitudes de fiancé devant l'opinion. S'il vient ensuite à cesser ce manège, sous prétexte que les gens causent et qu'il ne peut se marier avant plusieurs mois ou

plusieurs années, et profite de l'occasion pour se retirer, il agit avec une véritable déloyauté et un tel manque de cœur que toutes les autres femmes devraient être désormais en garde contre lui.

Il arrive trop souvent que les femmes n'éprouvent aucune sympathie pour la famille de leur mari, qu'elles détestent même les membres de cette famille, ne leur témoignent que dédain, mépris, aversion. On leur a parfois témoigné beaucoup de bonté dans cette famille, mais elles n'ont répondu aux aimables procédés et même au dévouement que par la plus complète ingratitude.

Ces mauvais sentiments nés de la jalousie—très exclusives, certaines femmes veulent accaparer tout l'amour ou dominer entièrement—ou d'un esprit d'orgueil et d'injustice, ces sentiments sont le terrible dissolvant des affections familiales. Le mari se détache peu à peu des frères, des sœurs, du père et de la mère qu'on lui représente si souvent sous des couleurs fausses.

D'abord il les défend, puis il se laisse peu à peu persuader. Ne sait-il pas que les femmes sont plus perspicaces, plus intuitives et aussi plus observatrices que lui ? Et puis, en admettant qu'il ne doute pas de l'amitié qu'on a pour lui, il finit par croire qu'on n'aime ni sa femme ni ses enfants.

Quant aux enfants, il est encore plus facile de les amener à penser que grand-père et grand-mère, oncles et tantes paternels ne sont pas à la hauteur des mêmes parents du côté maternel. Au moindre manquement, la mère ne leur reproche-t-elle pas de n'être “ qu'un ou qu'une Pierre ou Paul ” (famille du père) : c'est la plus grande injure qu'elle puisse leur faire : dire qu'ils ressemblent aux parents de de leur père, c'est les accuser de tous les défauts, de tous les vices.

Comment voulez-vous que ces enfants aient quelque respect, à défaut d'affection, pour des gens qu'on leur fait si noirs ? Ils auront beau, dans l'avenir, dépendre peut-être de ces parents paternels, en recevoir des bienfaits, ils continueront à se détourner d'eux, en secret, si ce n'est en apparence ; et parfois aussi—selon leur caractère—ils seront heureux de les frapper à tous les endroits sensibles. C'est à peine aussi s'ils pardonneront à leur père d'être né d'une famille qu'on les a habitués à voir sous des traits si abominables.

Les femmes sont bien coupables qui manquent ainsi au premier de tous leurs devoirs, qui est de maintenir la paix parmi ceux qui les entourent, de développer les sentiments d'amour et de pardon, quand il y a lieu. Tandis qu'elles sont toutes puissantes pour faire des familles fortes, heureuses, unies.

ANN SEPH.

LES ELECTIONS



—Et comment se porte monsieur votre mari, chère madame ?

—Ne m'en parlez pas, il se porte à la députation

## LA BANQUE DU PEUPLE

## Assemblée Annuelle

Rapport satisfaisant du dernier exercice — Profits de \$126,857.60 — Discours du président — Exposé financier du caissier — Une année prospère.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple a eu lieu lundi après-midi, le 4 courant, aux bureaux de la Banque, rue Saint-Jacques.

Le président, M. Jacques Grenier, occupait le fauteuil, et M. J. S. Bousquet, caissier, agissait en qualité de secrétaire. Parmi les actionnaires présents on remarquait : MM. George S. Brush, vice-président ; A. Leclaire, T. Préfontaine, William Francis, A. Prevost, Charles Lacaille, John Y. Gilmour, George R. Muir, honorable F. E. Gilman, J. L. Coutlée, Godfrey Weir, Dr Edouard Desjardins, M. Burke, M. Nolan de Lisle, John Mann, Rodolphe Forget, W. S. Evans, A. Turcotte, A. W. Stevenson, W. Saint-Onge, Louis Armstrong, Charles Whittmann, John Morrison et John Crawford.

A l'ouverture de la séance, M. Grenier dit que, conformément aux précédents, bien que, peut-être, ce ne soit guère la loi, il prendra le fauteuil si c'est le désir des actionnaires et M. Bousquet agira comme secrétaire.

M. John Crawford répond que s'il y avait un choix à faire parmi tous les actionnaires, M. Grenier serait l'homme qu'ils appelleraient au fauteuil.

M. Grenier dit que conformément à la coutume suivie ces deux dernières années, les procédures seraient conduites en anglais, vu qu'une grande partie des actionnaires présents sont de nationalité anglaise et que les actionnaires canadiens-français comprennent tous cette langue.

## RAPPORT DES DIRECTEURS

Le président lit alors le rapport des directeurs. En voici la teneur :

Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaires le rapport ainsi que l'état général des affaires de cette banque, pour l'année finissant le 28 février 1895.

Les profits nets de l'année, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses, ainsi que les frais généraux de l'administration ont été de \$114,280.18.

De ce montant nous avons payé des dividendes au taux de sept pour cent par année se montant à \$84,000, et placé au crédit du compte de profits et pertes \$30,280.18.

Les affaires de la banque, tant au bureau-chef qu'aux agences, progressent constamment, et le nombre des comptes courants augmente tous les ans.

Nous constatons que l'accommodation donnée au public par l'établissement de nos succursales de la ville est très bien appréciée et constitue une aide précieuse dans le maintien de nos relations avec le public des quartiers vicinaux de la ville.

Les directeurs ont l'intention d'employer autant que possible les ressources de la banque dans les endroits mêmes d'où elles proviennent, de manière à promouvoir et à favoriser de toute façon légitime les intérêts commerciaux et agricoles du pays.

Nos agences ont été inspectées minutieusement et nous notons un accroissement important dans leur chiffre d'affaires.

Nous sommes heureux de reconnaître les bons services rendus à l'administration par les nombreux employés et officiers de cette institution, leur fidélité et assiduité ont contribué largement à faciliter le succès de nos opérations.

Par ordre du Bureau,  
J. GRENIER,  
Président.

Montréal, 1er mars 1895.

Le secrétaire M. Bousquet, soumet ensuite l'état financier tel que vérifié et examiné par les auditeurs. Cet état se lit comme suit :

## ETAT DES PROFITS POUR L'ANNEE EXPIRANT LE 1ER MARS 1895.

Dr.	
Dividende de 3/4 pour cent payé le 1er septembre 1894	\$ 42,000 00
Dividende de 3/4 pour cent payable le 1er mars 1895	42,000 00
Balance portée au crédit du compte des profits et pertes	42,857 60
Cr.	
Balance du compte des profits et pertes au 28 février 1894	12,577 42
Profits nets établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses de l'année ainsi que les frais généraux d'administration	114,280 18
\$126,857 60	

## ETAT GENERAL JEUDI, 28 FEVRIER 1895

Dr.	
Billets de la Banque en circulation	\$ 746,798 00
Dépôts ne portant pas intérêt	1,256,080 49
Dépôts portant intérêt	5,367,856 02
Balance due aux autres banques ou banquiers	150,584 14
Capital payé	\$1,200,000 00
Fonds de réserve	600,000 00
Profits et pertes	42,857 60
Dividende No 98 payable le 1er mars 1895	42,000 00
Dividendes non réclamés	4,209 67
\$1,889,057 27	
Cr.	
Espèces	69,051 10
Billets de la Puissance	48,435 00
Fonds de garantie pour circulation	42,313 06
Billets et chèques d'autres Banques incorporées dans la Puissance	272,452 84
Balance due par les autres Banques	18,538 89
Prêts à demande sur actions et autres valeurs publiques	752,818 39
Immédiatement réalisable	1,642,609 28
Prêts et escomptes courants	7,297,210 40
Billets en souffrance garantis	24,032 68
Billets en souffrance non garantis	15,042 12
Hypothèques	80,210 06
Biens fonciers	71,251 38
Édifice de la Banque	280,000 00
\$9,410,385 92	

J. S. BOUSQUET,  
Caissier.

Nous, soussignés, auditeurs nommés à votre dernière assemblée générale annuelle avons l'honneur de faire rapport qu'après un examen complet et détaillé des livres et valeurs, en un mot après avoir pris connaissance de l'actif et du passif de la corporation de la Banque du Peuple, déclarons avoir trouvé le tout tenu régulièrement et méritant notre approbation.

P. P. MARTIN,  
NOLAN DELISLE,  
LOUIS ARMSTRONG,  
Auditeurs.

Montréal, 1er mars 1895.

## DISCOURS DU PRESIDENT

M. Grenier, en proposant l'adoption du rapport des directeurs et des auditeurs, dit : " Il me serait difficile d'entrer dans des détails ou d'entamer une longue discussion, parce que, en votre qualité d'hommes d'affaires, vous connaissez la condition du pays aussi bien qu'aucun des directeurs. Quoique nous ayons été protégés par la Providence, en ce que les affaires n'ont pas été aussi mauvaises en ce pays que dans la république voisine, et, en réalité, dans le monde entier, nous passons aussi par une petite crise. J'espère qu'au printemps, les choses s'amélioreront ; mais tant que le gouvernement n'aura pas décidé ce qui doit être fait, je crois qu'une certaine dépression se fera sentir dans la ville de Montréal et dans le Dominion.

Le rapport des directeurs parle par lui-même. Sans avoir fait beaucoup de progrès, nous en avons pourtant fait un peu. Les profits sont de \$7,000 de plus que l'an dernier. Le pourcentage est de 9 1/2 contre 9 l'an dernier. Ce n'est pas une grande amélioration, mais c'est toujours une amélioration, et les actionnaires sont pleinement justifiés de s'attendre que notre progrès sera plus considérable l'an prochain, si les affaires s'améliorent.

Lorsque nous nous sommes réunis en mars dernier, cet édifice était bien loin d'être terminé. Il est maintenant terminé et fort joli, comme vous le voyez, et fait honneur aux actionnaires

tout autant qu'aux directeurs. Chacun des actionnaires qui ont visité l'édifice, et même les étrangers d'Amérique ou d'ailleurs, en ont été enchantés. L'an dernier, je vous ai dit que je m'attendais à ce que le revenu des loyers de l'édifice paierait 4 pour cent du capital placé et nous donnerait gratuitement les bureaux de la banque. Au commencement de mai, nous n'avions qu'environ un étage de loué ; mais nous avons fait des progrès en juin, juillet et août, de sorte qu'à la fin de l'année, trois étages sur cinq étaient loués. Il ne nous reste plus maintenant à louer qu'environ un étage pour lequel nous avons des demandes. J'espère que le premier mai prochain, toutes les parties de l'édifice seront louées. Ma prophétie de l'an dernier que les loyers nous donneraient 4 pour cent sur le capital placé et les bureaux de la banque gratuitement, se réalisera, je crois, et dans ce cas, ce sera, il me semble, un très bon placement pour les actionnaires. Cette année, le revenu net de l'édifice, toutes dépenses payées, est de \$5,202, un peu plus que 2 pour cent du capital placé ; mais si l'on considère que la moitié seulement de l'édifice a été louée toute l'année, on verra que j'étais parfaitement justifiable de dire, l'an dernier, que les actionnaires recevaient 4 pour cent du capital placé et que la banque aurait ses bureaux pour rien. Lorsque nous aurons obtenu ce résultat, je crois que nous aurons bien fait. J'espère que les actionnaires qui ne l'ont pas encore fait visiteront la banque, et nous serons heureux de leur servir de guides. Je propose, secondé par M. Brush, l'adoption du rapport, et serai heureux de répondre à toutes les questions qui me seront posées.

En attendant, M. Bousquet adresse la peut-être quelques paroles.

## REVUE DE M. BOUSQUET

M. Bousquet : J'ajouterai quelques mots seulement à ce qu'a dit le président, car je n'ai pas l'intention de faire une revue rétrospective de la situation commerciale en 1894, comme par le passé.

Je ne ferai que répéter ce qui est dans la bouche de tout le monde et ce que le monde a appris par expérience personnelle en disant que l'année 1894 a été caractérisée par une profonde dépression dans le commerce et l'industrie.

Le commerce du Canada n'a pas échappé à la dépression générale, comme dans les autres pays il a subi chez nous un moment d'arrêt. Le mouvement des marchandises n'a pas augmenté, tandis que l'influence néfaste de la baisse des prix dans un grand nombre de lignes importantes, décourage les entreprises qui, autrement, auraient pu être lancées et réduit à rien ou presque rien, les profits sur lesquels comptaient les producteurs.

Après la commotion économique subie par les Etats-Unis, en 1893, et dont nous avons au Canada, ressenti, jusqu'à un certain point le contre-coup, il eût été peu raisonnable d'attendre, en l'année 1894, une ère de prospérité ; mais au moins on aurait pu espérer un certain degré de reprise, de reconstitution. Mais même cela a manqué. Au contraire, la prostration de l'industrie s'est accentuée, est devenue plus prononcée au fur et à mesure que l'année s'avance.

Je n'ai pas l'intention de rappeler en détail ou même de résumer les faits et les conditions qui ont produit cette suppression du mouvement commercial pendant l'année. Mais je crois que nos actionnaires, après un coup d'oeil jeté sur la situation précaire du commerce, conviendront que les résultats obtenus ne sont pas aussi mauvais que les événements de l'année auraient pu le faire craindre au public.

Faire un commerce de banque au milieu de telles circonstances de stagnation des affaires et de restriction du mouvement commercial, ne peut avoir qu'un résultat, une diminution des profits et une augmentation des pertes. Ce n'est pas encourageant.

Il faut donc, je le répète, pour lire correctement la portée de notre rapport, tenir compte des conditions de notre champ d'opérations et des vicissitudes que nous avons eu à traverser. L'examinant à ce point de vue, on ne

pourra faire autrement que de considérer notre bilan comme satisfaisant.

Il n'est pas besoin de dire que les responsabilités de leur position ont été appréciées à leur juste valeur par votre président, vos directeurs et vos géants ; aussi ils ont réuni leurs efforts pour maintenir les progrès légitimes et le développements des affaires de la banque. Ils n'ont jamais laissé échapper l'occasion de faire un pas en avant, soit en fait d'accommodation pour les clients, soit dans la direction de l'élargissement du cercle des affaires et des relations commerciales, de l'accroissement de tout ce qui peut aider à la prospérité de la banque et de tout ce qui peut la placer en position de satisfaire aux besoins de sa clientèle.

Et je suis heureux de constater que, comme résultats de ces efforts, nos affaires ont augmenté considérablement ; un certain nombre de nouveaux comptes ont été ajoutés à notre liste, de sorte que nos dépôts se montent aujourd'hui à \$6,623,936.51.

Les dépôts du public ont augmenté de \$710,327.92, les dépôts remboursables à demande diminuant de \$287,599.72 et ceux qui ne sont remboursables qu'après avis accusant une augmentation de \$997,927.64. Nous pouvons attribuer cette dernière augmentation au compte d'épargne que nous avons ouvert dans notre nouvel établissement et dont le succès, jusqu'ici, a dépassé nos espérances.

L'augmentation de nos escomptes est due surtout à l'acquisition de nouveaux comptes commerciaux ailleurs et ici ; et cette acquisition, nous la devons, sans aucun doute, au fait que nous sommes plus en état de faciliter les opérations commerciales de nos clients. On sait que dans le commerce de banque, comme ailleurs, la concurrence est aujourd'hui très active et nous ne pourrions pas évidemment augmenter notre clientèle si nous n'étions en position de faire à nos clients des conditions aussi avantageuses que nos concurrents.

On remarquera que notre circulation était, à la fin du mois dernier, juste à \$ p. c., de moins qu'à la période correspondante de l'année dernière ; cette diminution n'est pas beaucoup, si elle l'est, hors de proportion avec la diminution des prix des principaux articles de commerce ; on ne peut donc conclure que, au point de vue de l'étendue, les affaires de la banque n'ont subi aucune dépréciation.

On s'est occupé d'une manière toute spéciale, pendant le dernier exercice, d'étendre nos relations commerciales et j'ai beaucoup de plaisir à vous annoncer que des négociations terminées récemment, avec des banquiers étrangers, nous permettent de placer des obligations des gouvernements ou des villes sur le marché anglais, avec autant de chances de succès qu'aucune autre institution. De fait, nous avons, pendant le dernier exercice, mené à bonne fin et avec profit, plusieurs opérations de ce genre.

Ce qui nous met dans l'heureuse position d'annoncer à nos actionnaires, après une année si généralement mauvaise, que nous avons réussi à gagner du terrain dans à peu près toutes les directions ; que notre bilan général accuse une augmentation de dépôts et d'avances au public et que nos bénéfices nets ont été de 9 1/2 p. c., ce qui doit être considéré comme un résultat satisfaisant.

Quant à la situation commerciale du Dominion, bien que le commerce soit indubitablement tranquille et que, d'ici à quelque temps, il doive être restreint, en grande partie aux besoins journaliers, nous avons tout lieu de croire à une reprise rapide dès que les circonstances le permettront.

La production de nos forêts, de notre agriculture et de nos pêcheries est considérable, notre exportation se maintient bien et notre gouvernement intérieur est prudemment et économiquement administré et, nous en concluons que nous avons tout lieu d'espérer un peu plus d'activité dès le printemps prochain.

L'approche des élections ajoute actuellement au malaise commercial, un sentiment d'incertitude pour l'avenir, une appréhension de changements radicaux, qui nuisent toujours au commerce et tendent à enrayer le cours des

affaires. Tant que cette incertitude subsiste, elle produit l'inquiétude qui, nécessairement, engendre la stagnation dans toutes les lignes du commerce et de l'industrie. Mais un bon gouvernement pourra facilement dissiper cette inquiétude et nous sommes persuadés que, quel que soit le parti porté au pouvoir, ce parti ne fera aucune loi économique de nature à causer un trouble sérieux dans le fonctionnement de notre commerce général.

**DISCUSSION DU RAPPORT**

M. Gilman demande ce qui est compris dans l'item de \$280,000 pour les bureaux de la banque. Est-ce seulement le bureau principal ?

M. Grenier dit que l'édifice de Montréal est porté au chiffre de \$250,000. On a payé \$14,000 l'édifice de St Jean qui avait coûté \$25,000 à la banque de St Jean ; et l'on a construit de jolis bureaux à St Jérôme pour \$16,000.

M. John Morrison croit qu'une seule institution peut être comparée à celle-ci : c'est la banque de Montréal. Les bureaux de cette dernière figurent dans ses livres pour 5 pour cent du capital ; tandis que pour la banque du Peuple, ils représentent 25 pour cent. Mais dans le cas de cette dernière, il y a cette différence qu'elle perçoit des revenus de l'édifice et a ses bureaux pratiquement pour rien, tandis que la banque de Montréal n'en retire aucun revenu.

M. A. W. Stevenson dit que le rapport est très satisfaisant et que les actionnaires ont pleine confiance dans l'administration. L'habileté bien connue de M. Bousquet fait qu'il est très recherché pour des entreprises extérieures. M. Stevenson ne veut pas exprimer de censure mais il doute que cela tende toujours à avancer la banque dans l'estime du public.

M. Grenier dit que les directeurs ont attiré l'attention de M. Bousquet sur cette question et il a promis de restreindre ses intérêts extérieurs. Il ne peut pas y avoir de doute que la banque doit beaucoup à l'intelligence et à l'habileté de M. Bousquet. Durant 5 ans, sous son administration et en face d'une concurrence sérieuse, elle a fait plus de progrès que durant les quarante-cinq années précédentes.

M. Crawford fait remarquer qu'il serait légitime pour les directeurs de voir si le salaire payé à M. Bousquet est conforme à son habileté et à ce qu'on demande de lui. M. Crawford croit que le dividende est très satisfaisant, dans les circonstances, et que les directeurs ont droit aux plus sincères remerciements des actionnaires pour la position que la banque occupe aujourd'hui. Le gérant a prêté, il y a quelques années, qu'on réserverait un montant d'or égal à 50 pour cent du capital versé, ce qui est tout à fait suffisant pour une banque bien administrée.

On a maintenant atteint ce résultat, mais M. Crawford croit qu'il serait bien de sauvegarder cette réserve par une autre égale à douze et demi du capital versé pour pourvoir aux imprévus. Comme actionnaire, il renoncera volontiers à tout dividende supérieur à 7 pour cent d'ici à ce que ce résultat soit obtenu. Il croit, dit-il, exprimer les sentiments de tous les actionnaires en disant qu'il est entièrement satisfait de l'administration passée de la banque, et qu'il a toute confiance dans l'avenir, tant que le président et le gérant resteront à leur poste.

Le rapport est adopté.  
Sur proposition de M. J. Y. Gilmour, secondé par M. John Crawford, MM. P. P. Martin, Nolan de Lisle et L. Armstrong sont réélus auditeurs.

**RE MARQUES DES AUDITEURS**

M. DeLisle, en remerciant les actionnaires, de leur marque de confiance, dit que les auditeurs ont examiné avec un grand soin l'actif de la banque et les escomptes accordés. Ils ont suggéré de réduire certains comptes étant trouvé que les avis donnés par eux, l'an dernier, ont été fidèlement suivis. Tous les documents et tous les détails qu'ils ont demandé ont été mis à leur disposition sans la moindre hésitation. Ils n'ont pas visité les succursales hors de la ville, mais ont eu d'excellents rapports de l'inspecteur, M. Gagnon, qui doit être complimenté pour la manière admirable avec laquelle il expose ses comptes. De prime abord, les auditeurs

crurent que certains comptes étaient très élevés et devaient être réduits ; mais en consultant les rapports de M. Gagnon, ils virent que ces comptes étaient les meilleurs dans les villes où les agences sont situées et décidèrent de ne pas y apporter de changement, quelques-unes des succursales ont tellement gagné de la confiance publique, que les dépôts égalent les escomptes demandés, de sorte qu'il n'est plus nécessaire d'envoyer du capital de Montréal pour conduire les affaires de ces succursales. Les dépôts ont augmenté considérablement et pas une agence n'a éprouvé de pertes sérieuses. La totalité des pertes mises de côté, il reste une balance accusant un profit net. Tous les livres balancés et bien qu'il soit possible qu'il y ait des pertes sur des opérations représentant sept millions de dollars, ces pertes sont si insignifiantes qu'on ne peut les apprécier. M. DeLisle a exprimé sa vive satisfaction de l'introduction dans la banque d'un sang nouveau dans la personne de M. T. Préfontaine. Cette acquisition est des plus avantageuses pour le bureau de direction.

M. L. Armstrong dit : J'endosse entièrement tout ce que vient de dire mon collègue, M. DeLisle, en ce qui concerne notre travail dans l'audition des affaires de notre banque et les exhibits si satisfaisants que vient de nous montrer le gérant général. Je désire simplement ajouter à ses remarques combien nous sommes satisfaits à la vue des rapports de notre inspecteur, M. Gagnon.

Ces documents portent à leur face le cachet de recherches minutieuses et donnent un exposé clair et précis du progrès de nos opérations. Nous sommes heureux non seulement de voir chaque item de cet exposé général de nos départements d'agences, condensé de détails soigneusement préparés sur nos états subsidiaires, mais aussi accompagnés de documents, d'annotations et de suggestions précieuses.

La méthode de M. Gagnon démontre combien sont honnêtes et ouverts ses procédés et c'est avec plaisir que nous endossons ses rapports. Nous avons confiance que la surveillance exercée par nos succursales est complète et que l'administration ne néglige rien pour réduire, consolider et surveiller d'une manière plus attentive les comptes de nature peu rassurante. Les affaires dans toutes les branches du département de nos agences aussi bien que du bureau principal dénotent un progrès constant en volume et en qualité.

**REMERCIEMENTS**

Sur proposition de M. G. B. Muir, secondé par M. W. S. Evans, il est résolu "que les remerciements des actionnaires sont dus et sont par le présent offerts au président, aux directeurs, au caissier et aux officiers pour la manière satisfaisante avec laquelle ils ont administré les affaires de la banque durant l'année écoulée."  
L'assemblée s'ajourne ensuite.

**JEUX ET RECREATIONS**

**ÉNIGME**

Devine-moi, car j'en suis digne :  
Je me cache lorsque je sers :  
C'est presque toujours dans les vers  
Et l'on me trouve à chaque ligne.

**PROBLÈME**

*Le berger et les moutons.* - On demande à un berger combien il a de moutons dans sa bergerie. Il répond qu'il en ignore le nombre : mais qu'il sait qu'en les comptant 2 à 2 il en reste un ; 3 à 3 il en reste un ; 4 à 4 il en reste un ; 5 à 5 il en reste un ; 6 à 6 il en reste un ; 7 à 7 il n'en reste point : On demande d'en déterminer le nombre.

**SOLUTIONS DES PROBLÈMES PARUS DANS LE NO 566**

Charade. - Le mot est : Nez.

**ONT DEVINE :**

Mlle A. Beaudet, Victoriaville ; Mlle E. Dupuis, Trois-Rivières ; J. A. Langlois, A. A. Aubert, Mme E. H. Nadeau, Mlle C. T. Caron, Québec ; Mlle Irène de Sévigny, H. Lupien, Mlle Albina Laurier, Mlle Clémentine Germain, E. Gravel, Montréal ; Mlle Flore Lanctôt, Québec.

(George Dixon, le boxeur par excellence de l'époque est au Royal cette semaine. Il est accompagné d'une troupe d'artistes qui ont eu autant de succès sur la scène que Dixon en a eu dans l'arène. Les sœurs Wood ont une très bonne réputation en Angleterre et aux Etats-Unis comme chanteuses de genre. Murphy et McCoy, les comédiens irlandais, feront sensation. Herbert et Carin, sont reconnus comme les meilleurs acrobates bouffons de l'univers. George Dixon, le champion "feather weight" du monde, offre cinquante (\$50) dollars à toute personne de son poids, qui pourra lutter avec lui pendant quatre reprises.



Thomas A. Johns.

**Une Affliction Commune**  
Guérie radicalement par l'usage  
DE LA  
**Salsepareille**  
**d'AYER**

**HISTOIRE D'UN COCHER DE FIACRE.**

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médecines qui étaient fortement recommandées, mais aucune d'elles ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et un ami me dit d'en acheter six bouteilles que je devais prendre en me conformant aux instructions. Je cédai à son désir, j'achetai les six bouteilles et en pris trois sans remarquer aucun résultat décisif. J'avais à peine fini la quatrième que mes mains étaient entièrement

**Débarrassées d'Éruptions.**

Mon occupation, qui est celle de cocher, m'oblige à être dehors au froid et à l'humidité, souvent sans gants, et l'éruption n'a jamais reparu." - THOMAS A. JOHNS, Stratford, Ont.

**LA SALSEPAREILLE D'AYER**

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.  
Les Pilules d'Ayer nettoient les Intestins.

**OPERA FRANÇAIS**

EDMOND HARDY, directeur-gérant

Semaine du 11 mars.  
Lundi et mardi - **Martyre**, drame en 5 actes de d'Emery.  
Mercredi - **Carmen**, opéra en 4 actes de Bizet. Mlle Degoyon.  
Jeudi (soirée de gala) et samedi - **La Fille de Paillasso**, opéra comique de Ls Varney. Samedi, bénéfice de Mlle Degoyon.  
Vendredi - **Mignon**. Deux premières chanteuses.  
Samedi en matinée - **Les Trois Chapeaux**, comédie en 3 actes.

Prix des places. - Soirées ordinaires, 25c, 40c, 50c, 60c et 75c. Soirées de gala, 25c, 50c, 60c, 75c et \$1. Matinées, 20c, 25c, 30c, 40c et 50c.

Bureau de location chez M. Ed Hardy, 1637 rue Notre-Dame, chez Nordheimer, 213, rue St-Jacques, chez Sheppard, 2274, rue Ste-Catherine, chez Featherston, Queen's block, et au théâtre.



**L. H. GOULET**  
FLEURISTE

Roses et palmiers une spécialité, Toutes sortes de fleurs fraîches coupées. Couronnes et bouquets fais sur commande.

1911 Ste-Catherine  
TÉLÉPHONE BELL 6931

**J. EMILE VANNIER**

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR  
187, RUE SAINT-JACQUES  
ROYAL BUILDING, MONTRÉAL

**G. MILO DE TRIGON**

Compositeur, professeur de musique, lauréat des concours de Paris 1891-1892, de l'association artistique de Bretagne 1894, donne des leçons de violon et d'accompagnement à domicile et au No 21 rue St-Jacques.

**LE SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE**

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - \$50,000

**Bureaux : 1866, Ste-Catherine**

EN FACE DE L'OPÉRA FRANÇAIS Tél. Bell 7216.

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les quinze jours

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " " "	400.00
1 " " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

**PRIX DU BILLET - - - - 10 CENTS**

Tirage public tous les quinze jours à la salle de l'Union St-Joseph, à 2 hrs p.m.



# LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

PREMIÈRE PARTIE

## LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

Parti du château de Fenestranges le 8 septembre, à la tombée de la nuit, Raymond Schloss n'arrivait à Paris que le 11 dans la soirée.

Il avait mis trois jours, par le fait de la désorganisation des services et de l'encombrement, pour venir de Nancy à Paris.

Trois jours d'angoisses suprêmes !

En arrivant à la gare, le Lorrain n'était plus seul.

A partir de Châlons-sur-Marne, où le train s'était arrêté longtemps afin de laisser descendre des soldats de toutes armes qui venaient au camp pour tenter de reconstituer une armée, l'ancien colporteur avait eu pour compagne de route une jeune femme dans le compartiment qu'il occupait.

L'attitude réservée et modeste de cette jeune femme s'était tout d'abord imposée à son attention et à sa sympathie.

La voyageuse apportait avec elle en s'installant dans le wagon deux paquets volumineux et une boîte carrée qui lui servait de valise.

Schloss l'aida à placer tant bien que mal ses paquets, de la manière la moins encombrante, sous la banquettes du compartiment de troisième classe, et eut la politesse de lui céder le coin qu'il occupait avant son arrivée.

Le compartiment, laissé libre par les soldats qui n'allaient pas plus loin, fut bientôt bondé de fuyards à qui Paris semblait lieu d'asile.

Un coup de sifflet strident retentit et le train, trop lourdement chargé, se mit en marche avec lenteur.

Le costume de la nouvelle venue semblait indiquer clairement qu'elle était femme ou fille d'ouvrier, mais si simple que fût la toilette elle se recommandait par une exquise propreté.

Un petit bonnet de linge d'une blancheur éclatante donnait une sorte de coquetterie au visage régulier et à la physionomie point du tout banale.

En somme, la jeune femme pouvait passer à bon droit pour jolie.

Des cheveux d'une grande abondance encadraient le front dans leurs bandeaux noirs et brillants, et faisaient vigoureusement ressortir la teinte délicatement rosée du teint.

Des sourcils moins noirs que les cheveux abritaient de grands yeux d'un bleu sombre tout à la fois mélancoliques et doux ; — une bouche petite, aux lèvres rouges s'ouvrant dans le sourire sur des dents admirables ; — un nez d'une grande délicatesse, légèrement retroussé du bout, à l'instar de celui de Cléopâtre — tel était le portrait de la voyageuse qui venait d'attirer l'attention du garde général du comte d'Areynes, et qui doit jouer dans notre dramatique et véridique récit un rôle d'une importance capitale.

Elle pouvait avoir vingt-quatre ans.

C'est du moins l'âge que lui donna Raymond Schloss en l'examinant à la dérobée.

En wagon on fait vite connaissance, surtout en wagon de troisième classe, et dans les conditions tout à fait anormales où nos deux personnages se trouvaient réunis.

Le brave Lorrain, non par curiosité mais parce que fatigué de vivre dans l'isolement de sa pensée, éprouvait le besoin de causer un peu, ne tarda point à engager la conversation avec sa jolie voisine.

### VI

— Vous allez à Paris, mademoiselle ? demanda Raymond Schloss. La voyageuse sourit.

— Pas *mademoiselle*, monsieur, dit-elle en attachant sur son interlocuteur un regard très doux, *madame*. . . . voilà sept mois déjà que je suis mariée.

— Pardonnez-moi, madame. . . . On pouvait s'y tromper. . . . Vous avez l'air si jeune. . . .

— Ah ! il n'y a pas de mal, et ce n'est même que flatteur. . . .

Oui, monsieur, je vais à Paris. . . .

— Rejoindre votre famille.

— Mon mari, monsieur. Je suis née à Châlons-sur-Marne, que ma mère habite encore, et j'étais venue passer quelques jours avec elle. . . . j'espérais y rester un peu plus longtemps, mais ce qui se passe me force à retourner auprès de Paul. . . . Paul, c'est le prénom de mon mari, monsieur. . . .

La jeune femme s'exprimait avec facilité et d'une façon très correcte. On devinait qu'elle avait reçu une certaine éducation.

La sympathie de Raymond grandissait.

— Le travail va manquer à Paris dit-il avec cette guerre maudite ! Qui sait ce que l'avenir nous réserve ! !

— Le travail manque déjà, monsieur. . . .

— Vraiment ?

— Mon Dieu, oui. . . . J'ai reçu une lettre de mon mari il y a deux jours. . . . une lettre pas gaie, je vous assure. La fabrication est arrêtée partout. Les ateliers se ferment faute de commandes. . . . Son métier de layetier-emballleur est mort en ce moment, me dit Paul, et il s'est mis de la garde nationale. . . . On forme des bataillons dans tous les arrondissements de Paris, à ce qu'il paraît. Paul est un peu exalté. . . . Oh ! je ne le blâme pas d'être bon patriote, mais j'ai peur qu'il ne fasse quelque coup de sa tête. . . . Je ne retrouverai ma tranquillité d'esprit que quand je serai auprès de lui. . . . J'aurai peut-être assez d'ascendant sur lui pour l'empêcher de se lancer dans des folies.

— De quelles folies serait-il donc capable ?

— De vouloir s'engager dans l'armée pour aller combattre les Prussiens. . . .

— Eh ! madame, répliqua Raymond, en agissant ainsi ce n'est pas une folie qu'il ferait, mais son devoir. . . .

— Oui, vous avez raison, il ferait son devoir. . . . Mais quand on se bat on risque sa vie et, s'il était tué, je resterais seule, moi, seule avec. . . .

La jeune femme n'acheva point sa phrase et une vive rougeur envahit ses joues.

Le garde général l'enveloppa d'un regard et comprit ce qu'elle n'avait pas osé dire.

La voyageuse, à son tour, questionna :

— Vous allez à Paris, vous aussi, monsieur ? demanda-t-elle.

— Oui, madame.

— Est-ce que c'est à Paris que vous demeurez habituellement ?

— Non, madame. J'y suis venu plusieurs fois pour mes affaires et j'y viens aujourd'hui chargé d'une mission. . . .

— Alors, vous êtes de la province ?

— Je suis Lorrain.

La jeune femme joignit les mains.

— Ah ! votre pauvre pays ! fit-elle avec une douloureuse compassion, comme ils ont dû l'écraser, le dévaster, ces abominables Allemands !

Schloss eut un geste de colère. Un éclair brilla dans ses yeux.

— Mais vous attendrez la fin de la guerre pour y retourner ?

— J'y retournerai avant. . . . répondit l'ancien colporteur.

— Mais pourquoi ?

— Il le faut.

Comme les sept huitièmes des femmes et les trois quarts de l'autre huitième, la voyageuse aimait à causer. Il n'y avait pas de mal à cela ; d'ailleurs la glace avait été rompue par les premières paroles échangées.

Elle reprit :

— Puis-je vous demander, sans indiscrétion, dans quel quartier vous avez affaire ?

— Dans le quartier Popincourt.

— Tiens ! tiens ! c'est presque le mien. . . .

— Ah !. . . .

— Oui, nous demeurons rue Saint-Maur. C'est à l'église Saint-Ambroise, sur le boulevard Voltaire, que je me suis mariée il y a sept mois.

Raymond tressaillit.

— À l'église Saint-Ambroise. . . . répéta-t-il.

— Et que j'espère bien faire baptiser mon premier enfant, continua la jolie voyageuse.

— Alors, reprit Schloss, puisque vous êtes de la paroisse de Saint-Ambroise et que vous vous y êtes mariée il y a sept mois, vous devez connaître M. l'abbé d'Areynes. . . .

— Le premier vicaire ?

— Oui.

— Si je le connais ! Ah ! je crois bien, que je le connais ! c'est lui qui m'a mariée ! Alors, vous le connaissez aussi, vous, monsieur ?

— C'est chez lui que je vais

La jeune femme frappa ses deux petites mains l'une contre l'autre.

—Ah ! par exemple, comme ça se trouve ! s'écria-t-elle ensuite. M. l'abbé d'Arcy, un bien digne homme, un bien digne prêtre ; monsieur ! Il est bon, il est charitable, il est indulgent, aussi il faut voir comme il est estimé et comme il est aimé, sauf par ceux qui ne croient à rien !... Dans le quartier tout le monde le connaît, et ils sont nombreux les pauvres diables qui lui doivent bien souvent de ne pas aller se coucher sans souper !

—C'est un vrai homme, cela, fit Raymond avec orgueil.

—Oui, un vrai homme, et qui n'a pas sa langue dans sa poche, je vous prie de le croire ! il sait remettre vertement à leur place les mauvais gueux qui osent plaisanter son habit quand il passe dans la rue !

—Il y a des garnements qui ne respectent personne... .

—M. l'abbé d'Arcy ne se laisserait pas manquer de respect... . il est aussi fier qu'il est doux ! Et c'est chez lui que vous allez ?... .

—Oui.

—Il habite rue Popincourt, au coin de la rue Saint-Ambroise.

—Je le sais.

—Vous le connaissez depuis longtemps ?

—Oh ! oui, depuis longtemps ! Quoiqu'il soit plus jeune que moi d'une bonne dizaine d'années, nous avons souvent, autrefois, posé ensemble des collets pour les lapins dans le parc de son oncle.

Le train venait de s'arrêter ; la descente de deux voyageurs et la montée de deux autres interrompirent la conversation.

Après un quart d'heure d'arrêt, le train repartit.

On approchait de Paris.

Par les portières des wagons on apercevait les routes encombrées de soldats, de prolonges d'artillerie, de voitures chargées de meubles, sur lesquelles s'entassaient en outre des femmes et des enfants.

Les populations affolées des campagnes refluaient vers la capitale.

Les soldats, appelés en toute hâte, se dirigeaient en désordre vers Châlons.

Raymond renoua l'entretien.

—Et votre mari sait que vous revenez à Paris ? demanda-t-il à la jeune femme.

—Je le lui ai écrit aussitôt après avoir reçu sa lettre.

—Aura-t-il reçu la vôtre ?

—Oh ! je l'espère bien... . je lui ai recommandé de m'attendre à la gare pour m'aider à porter mes paquets... .

—Et aussi pour l'embrasser plus vite, fit le Lorrain en souriant.

—Dame ! il y a peut-être un peu de cela... . répondit la voyageuse en souriant aussi.

—En tout cas, s'il n'était pas là, vous pouvez compter sur moi, reprit Raymond, je vous donnerais un coup de main... . Puisque nous allons dans le même quartier je prendrai une voiture, (s'il est possible d'en trouver une), pour arriver plus vite, et je pourrai vous conduire jusque chez vous.

—Vous êtes trop aimable, monsieur, et je vous remercie comme si j'acceptais, mais j'ai la certitude que M. Rivat sera là... .

—Ah ! votre mari se nomme Rivat ?

—Paul Rivat, oui, monsieur, et moi, Jeanne Rivat.

Il était juste quatre heures du soir, lorsque le train où se trouvaient Raymond et sa campagne de voyage entra en gare de Paris.

Le Lorrain aida la jeune femme à transporter ses bagages jusqu'à la porte de sortie.

Là elle tomba, joyeuse, dans les bras d'un jeune homme en uniforme de garde national.

C'était son mari, Paul Rivat, un grand et solide gaillard d'environ vingt-huit ans.

—Ah ! ma chère petite femme ! s'écria-t-il en serrant contre sa large poitrine la gentille voyageuse, que tu as bien fait de revenir ! Ce que je m'ennuyais de toi ! Ce que je me faisais vieux de ne pas te voir, tu ne peux pas te le figurer ! Si tu avais tardé seulement huit jours, j'en aurais fait une maladie, pour sûr !

Ils s'embrassèrent à plusieurs reprises, puis le layetier-emballeur demanda :

—Où sont tes paquets ?

Jeanne lui désigna Raymond Schloss qui, tout à côté d'eux et chargé des bagages, attendait.

—C'est monsieur qui a bien voulu me rendre le service de les prendre, dit-elle, tu peux le remercier.

—Oui, mais je vais commencer par le débarrasser ! répliqua Paul Rivat en riant, puis, tendant la main à l'ancien colporteur il ajouta : Maintenant, monsieur, une bonne poignée de main je vous en prie. Je vous remercie de tout mon cœur !... .

Schloss prit la main que lui tendait l'ouvrier et la serra cordialement.

—Me remercier ! il n'y a pas de quoi, je vous assure, monsieur Rivat ! fit-il ensuite, j'ai fait ce que vous auriez fait à ma place en pareille occasion... .

—Certes, oui ! Mais on n'a pas toujours des compagnons de

voyage complaisants ! Vous me permettrez bien de vous offrir un petit verre de fine ?

—Impossible... .

—Comment, un refus !... .

—Un refus bien involontaire, je vous assure... . Je suis très pressé... . Quelques minutes de retard pourraient être préjudiciables aux intérêts qui m'amènent à Paris... .

—Alors je n'insisterai pas... . Cependant, si vous êtes pour quelques jours dans la capitale, promettez-moi que nous nous reverrons... .

—Je vous le promets bien volontiers, et si je peux je tiendrai parole... .

—Souvenez-vous de mon nom et de mon adresse : Paul Rivat, layetier emballeur, 157, rue Saint-Maur, pour le moment garde national au 57<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> compagnie.

—Je n'oublierai rien de tout cela, monsieur.

Et, après avoir serré encore une fois la main du garde national, Raymond sortit vivement de la gare encombrée de voyageurs et de soldats.

Il aperçut sur la place un fiacre vide, le héla et s'élança sur les coussins poudreux du véhicule.

—Ousque vous allez, *citoillien* ? demanda le cocher d'une voix rauque, corrodée en quelque sorte par l'abus de ces alcools frelatés qu'on vend sous le nom de *cognac* dans les assommoirs.

Depuis le 4 septembre le mot *citoyen* dans certaines couches sociales, avait remplacé l'appellation *monsieur*.

C'est là un petit fait sans importance qui se produit à la naissance de toutes les Républiques.

—Rue Popincourt, numéro 59... . répondit Raymond.

—Chouette quartier !—s'écria le cocher, des *zigs*, par là ! des bons... . des solides... . des *patrillotes* ! On y va !... . hue ! la bourrique !... .

La bourrique, c'était sa jument.

Et le fiacre roula, traîné par une malheureuse bête à moitié fourbue, que son conducteur assommait à coups de manche de fouet, résonnant sur les flancs creux dont on pouvait compter les côtes comme celles d'une pièce anatomique.

Pendant le trajet, qui ne dura pas moins d'une demi-heure Raymond Schloss put se rendre compte par ses propres yeux de l'animation fébrile et névrosée des rues de Paris.

Partout des uniformes lignés, artilleurs, mobiles, gardes nationaux, s'agitant comme un essaim de guêpes qu'affole un danger.

A droite, à gauche, en avant, en arrière, partout, on entendait les tambours battre et les clairons sonner.

Un vent de folie soufflait sur ces masses en désarroi grouillantes, en pleine fermentation.

La capitale du monde n'était plus qu'un vaste-camp où les multitudes en armes n'obéissaient à aucun ordre des chefs sans union, sans énergie, sans autorité ; immense succursale de Charenton où les partis, dont pas un savait ce qu'il voulait, s'apprétaient à se dévorer entre eux.

Le garde général du comte Emmanuel d'Arcy attachait sur toutes ces choses un regard profondément triste.

Il se demandait douloureusement :

—Ces gens-là se battront-ils ? se défendront-ils ?

Et à cette question il répondait par un hochement de tête plein d'incrédulité.

## VII

Le fiacre s'arrêta.

On venait d'arriver au numéro 59 de la rue Popincourt.

—Nous y sommes, *citoillien*, cria le *patrillote* en cessant, pour une seconde, de frapper la *bourrique*.

Raymond descendit et le cocher, ayant empoché l'argent de sa course, tourna bride et s'éloigna en chantant à tue-tête :

Les peuples sont pour nous des frères,  
des frères,  
des frères,  
Et les tyrans des ennemi-i-i-i-s !

Ce qui manquait peut-être un peu d'à-propos en face de la *fraternité* prussienne !

Le Lorrain pénétra dans l'allée d'une vieille maison à trois étages. Au fond de l'allée se trouvait la loge étroite et sombre du concierge.

Dans cette loge, une femme qui n'était plus jeune travaillait assise devant une table à côté de la fenêtre recevant le jour douteux d'une petite cour enfermée entre de hautes constructions.

Raymond ouvrit la porte de la loge.

—M. l'abbé d'Arcy, s'il vous plaît ? demanda-t-il.

—Au premier, répondit la concierge.

# LE SECRET D'UNE TOMBE

## QUATRIÈME PARTIE

### LA JOLIE DENTELLIÈRE

“ Nous avons facilement cédé aux instances de M. Delmas, qui a tenu à nous garder toute la journée.

“ Après le déjeuner, nous sommes allés comme en pèlerinage aux endroits où Georgette et moi nous étions rencontrés. A chaque pas surgissait un souvenir.

—“ Vous rappelez-vous, Georgette ?

—“ Vous souvenez-vous, Paul ? ”

“ Et nous marchions d'un pas léger à travers la campagne déserte nous communiquant nos impressions qu'égayait un beau soleil d'hiver “ Nous revînmes au bourg.

“ En passant devant le “ Faisan doré,” je remarquai que l'auberge avait l'aspect morne d'une maison abandonnée. Les clients d'autrefois semblent n'en plus connaître le chemin. L'oiseau grossièrement peint sur l'enseigne me parut triste, très triste, comme s'il eût eu le pressentiment d'une ruine irrémédiable.

“ Georgette poussa un soupir. La chère enfant a déjà oublié le mal qu'on lui a fait ; elle ne songeait à ce moment qu'aux bons procédés, bien lointains, hélas ! de l'homme qui l'a recueillie et élevée.

“ Tout son passé, l'énigme de sa naissance se présentèrent à sa pensée, et son bras serrait plus fortement le mien, comme pour me dire que c'était à moi, à moi, seul, qu'elle devait son bonheur présent.

“ Tu te rappelles que Mlle Emilienne ne pouvait prononcer le nom de sa maman Marguerite sans que des larmes lui vinssent aux yeux ; il en est de même de Georgette chaque fois qu'elle parle de sa maman Jacqueline.

“ Que de choses semblables dans la destinée de ces deux jeunes filles ! . . . Toutes deux sans famille, toutes deux livrées dès l'enfance aux hasards de la vie ! Il y a dans cela comme une raison de l'intimité qui doit régner entre nos deux foyers.

“ Georgette s'appuyait à mon bras, et sur notre passage, dans les rues de la petite ville, elle recueillait des sourires d'amitié, et c'était à chaque instant des “ Bonjour, mademoiselle Georgette.” Des mains aussi venaient serrer les siennes.

“ Le reste de la journée s'écoula rapidement. Cependant, par moments, je remarquais un nuage de mélancolie sur le visage de Georgette. Était-ce le souvenir de ses parents adoptifs ? Était-ce le regret de quitter sitôt ces excellentes gens dont le dévouement lui avait été si précieux ?

“ Elle est si aimante, ma Georgette ?

“ Enfin il fallut s'arracher aux caresses des enfants et aux baisers de Mme Delmas, qui ne pouvaient se résigner à nous voir partir. La nuit était venue quand nous montâmes en wagon. Lorsque Georgette vit disparaître dans les ténèbres la silhouette de la vieille tour, sa main pressa la mienne :

—“ Paul, me dit-elle, j'ai beaucoup souffert à Montlhéry ; mais le souvenir de ces lieux que nous avons revus aujourd'hui me sera cependant toujours cher, car c'est à Montlhéry que nous nous sommes connus.

—“ Nous y reviendrons, répondis-je, comme à un pèlerinage consacré par notre amour.

—“ Oui ! Paul, murmura-t-elle, comme je vous aime ! ”

“ bercée par le tanguage du wagon, elle s'assoupit ; et à la lueur douteuse de la lampe je regardais son charmant visage, qui reflétait le bonheur.

“ Enfantillages, puérités de la jeunesse dirait un sceptique ; mais ce n'est pas toi qui tiendras ce langage, toi qui vois constamment apparaître à tes yeux l'image de celle que tu aimes d'un amour égal à celui que j'ai pour Georgette.

“ J'ai souvent entendu dire que l'homme absorbé par une grande passion manque d'énergie et est incapable de se donner à aucun travail sérieux. Je donne à ce prétendu axiome un éclatant démenti : jamais je n'ai travaillé avec une pareille ardeur ; mes tableaux avancent rapidement, et, sans me montrer présomptueux, je crois au succès de mon exposition.

“ Et toi, monsieur le savant, reviendras-tu avec de précieuses découvertes et un rapport qui préparera ton entrée à l'Académie des sciences ?

“ T'ai-je dit que mon père aime Georgette comme sa propre fille, qu'elle l'a conquis sans réserve, et que son front, dont les plis soucieux m'ont souvent attristé, s'illumine dès qu'il voit le charmant visage de ma fiancée et entend le timbre mélodieux de sa voix ?

“ Ah ! mon ami, nous devons nous réjouir d'avoir des parents

qu'aucun sacrifice n'effraye, dès qu'il s'agit d'épargner un chagrin à leur fils.

“ J'aurais encore bien des choses à te dire, mais ce sera pour une autre lettre, si tu ne m'annonces pas ton prochain retour.

—“ A toi de cœur.

“ PAUL LEBRUN.”

Lucien Delteil se sentit réconforté par ces lettres. Il savait qu'il pouvait avoir une confiance absolue en sa grand'mère, et la foi dans l'avenir qu'exprimait son ami se communiquait à lui.

Absorbé dans ses pensées, il s'oubliait dans sa chambre, lorsqu'un de ses camarades vint le chercher. C'était un jeune homme de son âge avec lequel il s'était lié à l'école : leur intimité était devenue plus grande encore depuis qu'ils faisaient partie de la mission dirigée par M. Frémigny.

—On va se mettre à table, dit le jeune homme, on n'attend plus que toi.

—Je suis à vous, mon cher Durfort, répondit Lucien.

Il était d'une gaieté inaccoutumée, et son ami remarqua que sa physionomie n'avait plus l'expression soucieuse des jours précédents.

Tu as reçu de bonnes nouvelles de Paris ? lui dit-il.

—Oui, excellentes.

—J'en suis enchanté. J'aurai une proposition à te faire, mais après le déjeuner ; ne nous faisons pas attendre.

Après le repas, M. Frémigny annonça à ses compagnons qu'il considérait leur mission comme terminée et que dans huit jours on rentrerait à Paris.

Il ajouta que, pendant ces huit jours, ces messieurs étaient libres de prendre un repos bien mérité.

Quand M. Durfort se trouva seul avec Lucien, il lui dit :

—M. Frémigny nous accorde à tous un congé dont nous aurions tort de ne pas profiter. Or, mon cher Lucien, je te propose de venir avec moi.

—Où cela ?

—Chez mes parents qui, comme tu le sais, ont leur château au pied des Pyrénées. Mon père et ma mère te connaissent, ils savent que tu es mon ami, ils te recevront à bras ouverts. Je n'ai pas à te vanter la beauté de ce pays, nous y ferons de très intéressantes excursions.

Lucien paraissait hésitant.

—Oh ! ne refuse pas ! ajouta M. Durfort.

—Soit, fit Lucien, je t'accompagnerai. Quand partirons-nous ?

—Ce soir même si tu veux.

—Eh bien, oui, ce soir.

Lucien rentra chez lui, pour répondre à la lettre de sa grand'mère et celle de Paul Lebrun.

Il ne voulait pas aller faire un séjour d'une semaine au château des parents de son ami Durfort, sans que Mme Villarceau en fût prévenue.

## XVI.—LE CONSENTEMENT

Comme nous l'avions vu dans sa lettre à son petit-fils, Mme Villarceau se tenait vis à vis de sa fille et de son gendre dans une attitude réservée, en attendant le moment qui lui paraîtrait favorable pour plaider la cause des deux amoureux.

Elle ne se dissimulait pas que la tâche était difficile, d'autant plus difficile que M. et Mme Delteil ne voyaient pas un jeune homme d'un mérite égal à celui de leur fils, et que Lucien avait le droit de réclamer à un très beau mariage.

Sorti deuxième de l'École polytechnique, doué de tous les avantages physiques, héritier d'un nom illustre et d'une grande fortune, Lucien, selon eux, devait choisir parmi les jeunes filles les plus belles et les plus riches de Paris.

Souvent, entre eux, ils causaient du mariage de leur fils et passaient en revue les jeunes filles de l'aristocratie de naissance et de fortune parmi lesquelles pourrait se trouver la femme de Lucien.

Mme Villarceau n'ignorait pas ces rêves de M. et de Mme Delteil, et plus d'une fois elle avait saisi des allusions qui auraient provoqué les protestations du jeune ingénieur, s'il en eût eu connaissance.

Elle avait reçu la lettre que Lucien avait écrite avant de partir pour les Pyrénées. Le jeune homme lui parlait de la jolie dentelliè-

avec son enthousiasme habituel, lui annonçait le retour prochain à Paris de la mission Frémigny et la suppliait de ne plus attendre pour instruire son père et sa mère de son amour pour Emilienne.

— Il a raison, se dit Mme Villarceau, d'autant plus que mon gendre et ma fille pourraient bien prendre des engagements plus ou moins formels, ce qui rendrait mon intervention plus difficile encore.

Elle résolut d'engager la bataille.

M. et Mme Delteil allaient lui en fournir l'occasion.

Comme elle réfléchissait à la façon dont elle entamerait sa négociation, le roulement d'une voiture dans la cour lui annonça le retour des deux époux.

Quelques instants après, ils entraient tous deux dans le petit salon de Mme Villarceau.

Ils étaient en grande toilette et paraissaient tout joyeux.

— Ma mère, dit Valentine, nous venons de faire une visite à M. le baron de Vernes.

— Le richissime banquier, un des administrateurs du chemin de fer d'Orléans.

— Vous savez, ma mère, que le baron de Vernes a toujours été pour nous d'une grande amabilité et qu'il n'a tenu qu'à nous d'assister aux fêtes magnifiques qu'il donne dans son château de Vaucourt, en Seine-et-Marne.

— Oui, mais vous n'avez pas accepté ses invitations, d'abord en raison des occupations de M. Delteil et ensuite parce que vous ne vous trouviez pas assez riches pour rendre ses politesses à l'opulent baron.

— Je crois que nous avons eu tort.

— Ah ! . . . Et pourquoi ?

— Aujourd'hui, le baron nous a fait comprendre qu'il serait tout disposé à une alliance entre les deux familles.

Mme Villarceau ne put s'empêcher de tressaillir et elle arrêta sur le Dr Delteil son regard interrogateur.

— Oui, dit le docteur, sans avoir à craindre d'être repoussé, Lucien pourrait aspirer à la main de Mlle de Vernes.

— Vous savez, ma mère, reprit Valentine, que Mlle Berthe de Vernes est très jolie.

— Dans le monde, en effet, on parle beaucoup de sa beauté.

— Elle a été parfaitement élevée.

— Oui, et j'ai pu m'en assurer un jour que j'ai eu l'occasion de causer avec elle.

— Elle apportera à son mari une dot de deux millions.

Mme Villarceau ébaucha un sourire.

— La perspective est fort séduisante, fit-elle.

— Allons, ma nièce, vous pensez comme nous que Mlle de Vernes serait pour Lucien un parti superbe ?

Mme Villarceau eut un nouveau sourire.

Mme Delteil, qui avait les yeux sur sa mère, gémit que ses paroles et celles de son mari étaient accueillies plus que froidement.

— M. le baron de Vernes vous a-t-il dit positivement qu'il verrait cette union avec plaisir ? demanda Mme Villarceau.

— Vous devez bien penser, ma mère, qu'un homme comme M. de Vernes ne pouvait pas nous dire : " Je vous offre ma fille pour votre fils, la voulez-vous ? " . . . Mais il nous a suffisamment donné à entendre que notre demande trouverait auprès de lui bon accueil.

— C'étaient des avances . . . Et vous, ma fille, que lui avez-vous donné à entendre ?

— Que nous ne pourrions être que très flattés de cette alliance.

— Et quelles seraient les dispositions de Mlle de Vernes ?

— Nous sommes convaincus, mon mari et moi, que Mlle Berthe ne répondrait pas par un refus.

— Ah !

— Nous l'avons entendue s'exprimer sur le compte de Lucien dans des termes qui ne nous laissent aucun doute.

— Mais pensez-vous à Lucien ?

— Sans doute, ma mère.

— Alors, vous croyez . . .

— Comme il ne pourrait trouver nulle part un mariage plus à sa convenance, nous ne mettons pas en question son assentiment.

— Eh bien ! ma fille, vous avez tort ; vous ne deviez pas aller si vite dans vos projets sans avoir consulté Lucien.

— Supposeriez-vous, ma mère, qu'il refuserait ?

— Je n'ai pas à le supposer, j'en suis sûre.

— Vous nous étonnez fort, ma mère, dit M. Delteil ; pour que vous parliez avec une telle assurance, il faut que Lucien vous ait fait quelque confiance.

— Mon Dieu, oui, mon ami, Lucien m'a confié son secret.

— Il aime, sans que nous le sachions ! s'exclama Mme Delteil.

— Oui, ma fille, sans que vous le sachiez ! sans que vous l'ayez deviné.

— Mais quelle est donc celle . . .

— Attends, Valentine, interrompit vivement Mme Villarceau ; je me préparais justement à vous parler des confidences que m'a faites Lucien, quand vous êtes entrés.

Les deux époux avaient une figure anxieuse. Ils désiraient ar-

demment le bonheur de leur fils, et quand ils croyaient l'avoir assuré, voilà que, brusquement, Mme Villarceau souffrait sur leurs rêves et leur déclarait qu'ils avaient fait fausse route.

— Expliquez-vous, ma mère, dit Mme Delteil : Lucien aime-t-il réellement ? Mais non, ce ne peut être qu'un caprice.

— Lucien aime réellement, Valentine : c'est un grand et puissant amour qui s'est emparé de son cœur.

— Ma mère, dites-nous donc le nom de la jeune fille.

— Je n'aurais pas à vous la nommer, si toi et ton mari aviez été plus clairvoyants ; vous auriez remarqué, comme moi, l'effet que produisait sur Lucien Emilienne Lormont.

— Emilienne ! s'écrièrent en même temps le docteur et Valentine.

— Etes-vous donc si étonnés ? demanda Mme Villarceau ; pour tant vous devez comprendre, il me semble, que cette jeune fille ait inspiré à Lucien un violent amour.

— Elle est sans nom, sans famille ! murmura Mme Delteil.

— Nous ne pouvions supposer que Lucien s'éprendrait d'elle, dit le docteur.

— Cela prouve, mes pauvres enfants, que vous ne connaissez pas votre fils aussi bien que le connaît sa grand-mère. Sachez donc que c'est autant parce qu'elle est pauvre, sans nom, sans famille, que parce qu'elle est délicieusement jolie et divinement douée, que Lucien a aimé Emilienne.

— Mais, ma mère, fit Mme Delteil, cet amour est-il aussi sérieux que vous le croyez ?

— Ma fille, répondit gravement Mme Villarceau, Emilienne n'est pas une de ces jeunes filles qui font naître un caprice et auprès desquelles un jeune homme ne cherche qu'une distraction passagère. Je te le répète, Valentine, c'est un grand, un violent amour qu'Emilienne a inspiré à Lucien. Avant qu'il m'eût fait ses confidences, j'avais deviné l'amour de mon petit-fils et acquis aussi la certitude qu'il était aimé d'Emilienne . . . Oh ! vous n'accuserez pas ma jeune protégée d'avoir employé des manèges de coquetterie pour se faire aimer de Lucien ; je sais ce que la pauvre enfant a souffert de son amour contre lequel elle se défendait vivement et qu'elle se reprochait comme un crime. Elle voyait la distance qui existait entre elle et Lucien et se croyait coupable d'ingratitude envers nous.

Pourquoi, brusquement, avait-elle cessé de venir ici ? La pauvre petite espérait que Lucien, ne la voyant plus, cesserait de penser à elle et se guérirait de son amour. Comme elle se trompait !

Ce que Lucien m'a dit avant de nous quitter, il me le répète dans toutes ses lettres. Il aime Emilienne de toute la puissance de son âme ; c'est une passion . . . Il lui a promis, juré, qu'elle serait sa femme ou qu'il n'en aurait jamais une autre. Vous connaissez assez votre fils pour savoir que ses résolutions sont inébranlables.

Le docteur et Valentine étaient consternés.

— Aujourd'hui, mes enfants, reprit Mme Villarceau, je défends auprès de vous la cause de Lucien et d'Emilienne.

— Ainsi, ma mère, dit Valentine, vous avez encouragé l'amour de Lucien ?

— Oui, ma fille, quand j'ai été bien convaincue que mon petit-fils ne pouvait pas être heureux sans Emilienne. Mais, tout d'abord, je lui ai représenté que son amour dérangerait certainement vos projets et qu'en persévérant dans ses intentions, il vous causerait une grande peine. Il m'a répondu qu'il lui serait très douloureux de vous affliger, qu'il n'épouserait pas Emilienne malgré vous, mais que sa vie serait à jamais brisée.

— Pourtant, ma mère, dit le docteur, en s'éloignant de nous, il s'éloignait également d'Emilienne.

— Lucien est parti parce que je lui en ai exprimé le désir ; son absence était nécessaire au repos d'Emilienne. S'il nous a quittés presque joyeux, c'est que je lui ai promis de vous faire connaître, en son absence, son amour pour Emilienne et promis de plaider chaleureusement sa cause.

Dans quelques jours, il va revenir ; ne voulant pas manquer à la promesse que je lui ai faite, je ne pouvais plus attendre. Maintenant, mes chers enfants, vous savez tout ; qu'avez-vous à me répondre ?

— Ma mère, dit M. Delteil, l'amitié que nous avons pour Emilienne prouve suffisamment que nous avons une haute opinion de sa personne et que nous savons apprécier toutes ses qualités ; mais vous nous mettez dans un cruel embarras.

— Songez-y, ma mère, une jeune fille pauvre, sans nom ! ajouta Valentine.

— Il importe peu qu'elle soit pauvre, répliqua Mme Villarceau ; c'est le bonheur qu'elle apportera en dot à Lucien.

— Que dirait le monde, ma mère, si le petit-fils de l'illustre docteur Villarceau épousait une fille sans nom ?

— Ma fille, Emilienne a peut-être droit à un nom plus retentissant que le nôtre. C'était l'opinion de ton père. Vous savez comment Emilienne a été confiée à Marguerite Lormont ; mon mari en concluait, avec assurance, que la petite fille appartenait à une grande famille.



**ANNONCE DE  
John Murphy & Cie**

**Pour la Saison**

Qui s'ouvre, nous offrons les

**DIVERSES NOUVEAUTES**

Que nous venons de recevoir des  
grands marchés anglais, français,  
— américains et allemands. —

**NOUVELLES SOIES**

- Nouvelles soies nuancées
- Nouvelles soies brochées
- Nouvelles soies taffetas
- Nouvelles soies noires
- Nouvelles soies surah
- Nouvelles failles françaises

**Nouvelles étoffes à robes  
Nouveaux cortumes  
Nouveaux tweeds**

- Nouvelles étoffes en coton
- Nouvelles indiennes
- Nouvelles batistes
- Nouvelles mousselines
- Nouveaux piqués
- Nouvelles percales
- Piqués de fantaisie pour vestes, etc.

**John Murphy & Cie**

2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix

TÉLÉPHONE 3833

**MESDAMES**

Toutes les dames élégantes  
Emploient.

**"CREME LA SIMON"**



Mme ADELINA PATTI dit :  
"Elle est sans pareille."

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gercures, Eruptions

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada :

G. ALFRED CHOUILLOU, Montréal

**POUDRE**

— POUR —

**LIQUEUR DE COMTE**

Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur. Direction dans chaque boîte. Prix : 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

**LA PHARMACIE NATIONALE**

216, SAINT-LAURENT

MONTRÉAL

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

**"WESTERN"**

INCORPORÉE EN 1851

Capital..... \$2,000,000  
Primes pour l'année 1893..... 2,365,036  
Fonds de réserve..... 2,098,326

J. H. ROUTH & FILS, gérants de la succursale de Montréal, 194, rue St-Jacques

ARTHUR HOGUE, Agent du dépt français.

PIERRE DUPONT, Insp. des Agences

**J. B. C. TRESTLER L.C.D.**

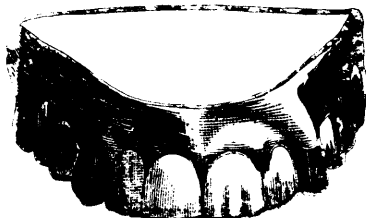
Chirurgien - Dentiste

200 RUE ST-DENIS

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou celluloïde. Obturation en or, argent, platine, porcelaine Couronne en or.

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL



**PANACEE**

DU PERE LAFITAU

MISSIONNAIRE AU SAULT  
ST-LOUIS (Caughnawaga 1712)

Le seul remède capable de guérir les fièvres scarlatines, la rougeole, la petite vérole, les fièvres typhoïdes, fièvres intermittentes, débilité, faiblesse, pleurésie, mal de poumons, enfants rachitiques, dévorés par la constipation, les convalescents, sur les personnes faibles et consomptifs, elle fait des miracles.

J'ai en ma possession des certificats de la main même du Père Lafitau, qui datent du temps qu'il était missionnaire au Canada. Prix \$1. En vente chez

Z. BRABANT

HERBORISTE

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

**VIN DE VIAL**  
PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDÉ ET QUINA  
Tonique puissant pour guérir :  
**ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE ÉPUÏSEMENT NERVEUX**  
Aliment indispensable dans les CROISSANCES DIFFICILES, Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.  
J. VIAL, - Chimiste, - Lyon, France.  
ÉCHANTILLONS GRATUITS ENVOYÉS AUX MÉDECINS.  
S'adresser à C. ALFRED CHOUILLOU, Agent Général pour le Canada, MONTRÉAL.

**HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS**

95 ST-LAURENT

Fondée en 1843 par le Dr J. P. Gadbois, ex-médecin surintendant de l'Institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphomanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

MAISON FONDÉE EN 1852

**C. LAVALLÉE**

(SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à les prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT

MONTRÉAL

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER**

Architectes et Evaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162

(BLOC BARON)

VICTOR ROY

L. Z. GAUTHIER

TÉLÉPHONE No 2113

**GEORGE VIOLETTI**

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et lais. Argentures, dorures, etc.

No 17, RUE GOSFORD

MONTRÉAL

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.  
Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**  
PRÉPARÉ PAR **M. CHEVRIER**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à Paris  
possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain  
CONTRE :  
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**, l'**ANÉMIE**, la **CHLOROSE**, la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES de POITRINE**.  
EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER



**PLUS DE CHEVEUX GRIS**

AVEC L'USAGE DU

**"LUBY"**

LE LUBY n'est pas une teinture mais restore la couleur originale et naturelle de la chevelure.

LE LUBY donne aux cheveux du ton et de l'énergie, assurant ainsi une chevelure abondante.

LE LUBY arrête la chute des cheveux, prévient la calvitie et produit une nouvelle croissance.

LE LUBY guérit et prévient les maladies de la tête, et n'a pas d'égale pour l'entretien de la moustache et de la barbe.

LE LUBY est reconnu comme la meilleure préparation qui ait jamais été inventée pour la chevelure.

En vente partout, 50c la bouteille.

**A. DANAIS, L. C. D.**

CHIRURGIEN-DENTISTE



123 RUE ST-LAURENT

Obstructions en or, argents et platine. Dents posées sans palais ou sur dentier en Aluminium, Celluloïde, Vulcanite, avec de magnifiques genévies en celluloïde. Extraction sans douleur par l'électricité, et anesthésie locale.

**AUX DAMES**

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture : une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essayage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS, Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

**ACADEMIE DE COUPE**

DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement ; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

MME A. CHAREST, 79, St-Denis.